



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

**Compte rendu de la séance du
17 juin 2025**

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

**PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le 17 juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures dix, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du 6 juin deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-12, L.2121-10 et R.2121-7.

Étaient présent. e. s :

Karine BARBAGLI, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Yohann ROSZÉWITCH, Julien ROUET, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN.

Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Antoine SIGWALT à Christel TORIELLO

Audrey PULVAR à Boris JAMET-FOURNIER

Jimmy BERTHÉ à Catherine TRONCA

Ariel WEIL à Karine BARBAGLI jusqu'à son arrivée à 20 h 06



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Jean-Paul MAUREL à Jacques BOUTAULT

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de vingt-quatre membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Karine BARBAGLI, Première Adjointe au Maire de Paris Centre, à 19 h.

Ordre du jour

COMMUNICATIONS

Communication relative à l'occupation des salles gérées par le Conseil de secteur

Communication portant sur les salles rafraîchies

Communication portant sur la minute de silence pour Mélanie GRAPINET

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2025 13 Désignation du secrétaire de séance

PC 2025 11 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 25 mars 2025

PC 2025 14 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 20 mai 2025

PC 2025 17 Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

PC 2025 16 Adoption du Budget supplémentaire 2025

PC 2025 15 Changement de dénomination « jardinnet de la Mairie de Paris Centre » en « jardin Pierre Rodolphe »

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DAC 166 Subventions (311 000 euros) et conventions à dix-sept structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir

2025 DASCO 14 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1 028 212 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP)

2025 DASCO 38 Subventions d'investissement (315 635 euros) à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DASCO 47 Collèges publics parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), subventions d'équipement (17 300 euros) et subventions pour travaux (76 276 euros)

2025 DFPE 110 Subventions (3 225 000 euros), avenant n° 1 à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance

2025 DFPE 5 Subventions (1 787 571) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 17 Lieux d'Accueil Enfants Parents à Paris

2025 DFPE 107 Subventions (464 500 euros) conventions et avenant avec dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale

2025 DAC 28 Subvention (14 000 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18e)

2025 DAC 112 Subventions de fonctionnement (4 192 000 euros) et d'investissement (200 000 euros), convention et avenant à convention avec l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre)

2025 DAC 433 Subventions (3 988 173 euros) et avenants aux conventions avec 4 structures des arts visuels (Paris Centre, 12^e, 18^e)

2025 DAC 184 Subventions (47 500 euros) à douze formations chorales, une fédération musicale et une troupe de comédie musicale et signatures de 14 conventions

2025 DAC 194 Subventions (35 000 euros) et conventions avec six structures associatives d'arts visuels

2025 DAC 231 Subventions (101 000 euros) à 2 associations proposant des manifestations littéraires et conventions avec les deux associations Ferraille prospection et exploitation artistique et FELIPE

2025 DAC 361 Subventions (25 000 euros) à 8 associations au titre du fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE) attribuées à Paris Centre et convention avec l'association Art, culture et foi

2025 DAC 402 Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Forum des Images (1^{er})

2025 DGRI 41 Organisation d'une exposition d'affiches « Paris - Rio de Janeiro » à l'occasion de la Saison culturelle Brésil-France 2025



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DAC 134 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour un projet d'intervention artistique sur un mur situé square Elie Wiesel, 64, rue de Bretagne, 75003 Paris

2025 DAC 445 Signature d'un contrat de cession de droits d'auteur relatif à un retable et une fresque - Église Notre-Dame des Blancs Manteaux (4^e)

2025 DAC 261 Subventions (120 000 euros) à la Fondation Mémorial de la Shoah et au CERCIL (Paris Centre) et signature de deux conventions pluriannuelles d'objectifs

2025 DAC 262 Subventions (45 600 euros) à 17 comités d'arrondissement FNACA et signature d'une CPO avec le CD de Paris

2025 DGRI 9 Subventions (80.000 euros) et conventions avec 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 »

2025 DGRI 12 Subventions (111.000 €) et conventions avec 15 associations dans le cadre de la défense des droits humains à l'international

2025 DAE 3 Avenants et subventions (713 000 euros) à onze structures d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social

2025 DAE 151 Avenant de prolongation de la convention d'occupation du domaine public pour l'occupation du Café Restaurant Fluctuat Nec Mergitur, situé Place de la République (Centre-10^e-11^e)

2025 DAJ 2 Subvention et avenant n°2 (296 750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau

2025 DJS 4 Subventions (123 050 euros) à seize associations sportives (dont deux avenants et deux conventions pluriannuelles d'objectifs) (Paris Centre)

2025 DJS 62 Subventions (282 500 euros), conventions et avenants avec 85 associations de jeunesse (Paris Centre, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) au titre de l'accès des jeunes à la culture.

2025 DJS 85 *Autorisation d'occupation du domaine public fluvial de Voies Navigables de France par les trois sites de Baignades (12^e, 15^e et Paris Centre (non traitée))*

2025 DLH 133 Octroi et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par la RIVP

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DSOL 55 Subventions (97 000 euros) à onze associations, 2 conventions et un avenant pour leurs actions de prévention en direction des seniors, l'accès aux loisirs et le soutien aux aidants

2025 DSOL 107 Subventions (100 000 euros) à 25 associations et convention ou avenant avec 5 d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2025

2025 DSOL 77 Signature de 31 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec les 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris et subventions

2025 DSOL 78 Signature de 21 avenants et de 3 conventions avec 24 associations gestionnaires d'Espace de vie sociale et subventions complémentaires (455 050 euros) pour leur fonctionnement global 2025

2025 DSOL 80 18 subventions de fonctionnement pour 14 associations et 1 fondation pour des actions d'aide alimentaire ; 2 subventions d'investissement pour 2 associations ; 2 avenants.

2025 DSOL 87 Subventions à 10 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15 « Espaces Solidarités Insertion » (ESI) et un accueil de jour

2025 DSOL 101 5 subventions de fonctionnement (25 715 euros) et 2 subventions d'investissement (410 000 euros) pour des bagageries

2025 DSOL 110 Subventions (446 000 euros) et conventions à 27 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique

2025 DPE 29 Subventions (52 100 euros), conventions avec 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 » et signature d'un avenant

2025 DU 101 Mises en demeure d'acquérir les biens (2^e, 6^e, 8^e, 15^e) faisant l'objet d'un droit de délaissement - Renonciation

2025 DU 122 *Dénomination rue Jean-Louis Debré (1^{er}) (non abordée)*

2025 DU 171 Dénomination « jardin du 13 novembre 2015 » à un équipement mémoriel (4^e)

2025 DVD 49 Exploitation de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache - Signature des conventions d'occupation du domaine public avec les trois attributaires



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DVD 95 Dénomination « Paul Varry » attribuée à la piste cyclable située rue Réaumur, place de la Bourse et la rue du 4 septembre (Paris Centre)

2025 SG 17 Projet Louvre – Nouvelle Renaissance (Paris Centre) : autorisation de signature d’une convention de transfert de maîtrise d’ouvrage.

VŒUX

2025 VPC 27 (transformé en question orale) Vœu Présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à l’avenir de la soupe Saint-Eustache.

2025 VPC 28 Vœu déposé par la majorité du conseil de secteur de Paris centre, Les Ecologistes, Paris en commun et les communistes, relatif à l’avenir du BHV Marais

QUESTIONS

Q PC 2025 02 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par les élu.e.s écologistes de Paris Centre relative à l’évacuation du passage du Gantelet

Q PC 2025 03 Question orale au Maire de secteur de Paris Centre présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à l’avenir de la soupe Saint-Eustache.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Bonsoir à toutes et tous, bonsoir chers collègues, chère audience, merci. Nous avons quand même quelques habitants présents ce soir, cela fait toujours plaisir que vous soyez là. Comme je le disais, Ariel WEIL, notre Maire, est absent pour quelques minutes et je débute le Conseil à sa place ce soir.

Nous allons commencer par quelques communications et un calendrier d’événements le temps que mes collègues nous rejoignent puisque Dorine BREGMAN est là et Gauthier CARON-THIBAUT est par là également.

Nous allons commencer par le calendrier :

- le 18 juin, cérémonie de la journée nationale commémorative de l’Appel du général de Gaulle ici, en mairie de Paris Centre ;

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

- le 19 juin, la cérémonie de dénomination de la quatrième école de Paris Centre qui va se nommer Marcelle Guillemot. C'est une commémoration qui est, je pense, à « guichet fermé », c'est pour vous informer de ce bel événement ;
- le 21 juin, bien sûr, la fête de la musique avec beaucoup d'événements dont peut-être Benoîte nous parlera plus en détail ;
- le bal du 14 juillet, qui a lieu le 13 juillet sur le parvis de la mairie ;
- le 16 juillet, la cérémonie du Vel' d'Hiv' ici dans le jardin Élie Wiesel, square du Temple.

COMMUNICATIONS

Communication relative à l'occupation des salles gérées par le Conseil de secteur

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je vais débiter les communications avec une communication obligatoire relative à l'occupation des salles gérées par le Conseil de secteur. L'idée est de vous rendre compte de la mise à disposition de nos locaux en mairie et hors les murs en 2024 en toute transparence. Bien sûr, les services se tiennent à votre disposition pour toute question si vous avez besoin d'informations plus précises.

Pour les associations, nous avons des associations, des structures privées, des entreprises qui sollicitent la mairie. Nous avons des salles de prestige comme cette belle salle des fêtes et la salle des mariages. Nous avons également des salles hors les murs, je pense bien sûr, à la Halle des Blancs-Manteaux, des espaces pour des associations à but non lucratif comme Silvia Monfort ou l'espace Villeneuve qui a pu revenir dans l'escarcelle de Paris Centre grâce au Maire.

La Ville perçoit des recettes, pour certaines de ces locations, sauf évidemment s'il s'agit d'associations à but non lucratif pour lesquelles c'est à titre gracieux (Emmaüs, la Croix-Rouge, etc.). Je ne parle pas de tous les créneaux pour les écoles, les collèges avec les remises républicaines du brevet, en ce moment nous avons tous les spectacles, les chorales des écoles, les bals de 3^e à Paris Centre qui ne sont bien sûr pas nommés dans cette liste.

Il y a plus de 115 événements à la mairie et à la Halle des Blancs-Manteaux, nous avons vraiment pu profiter d'une location au groupe Orange pendant les JO pour un montant de



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

276 500 €. Une partie de ces montants sont versés pour la mairie Paris Centre, nous avons perçu 250 268 € en 2024.

Je ne peux pas continuer s'il y a tant de bruit derrière moi. Nous allons faire une petite pause en attendant que nos collègues aient fini.

Raphaëlle RÉMY-LELEU, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre aux grands projets de végétalisation, à l'écoresponsabilité et à la citoyenneté

C'est quand même extraordinaire, ce n'est jamais arrivé de tout le mandat quand c'était Ariel, donc un peu de tenue, s'il vous plaît.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Raphaëlle.

Communication portant sur les salles rafraîchies

Dans le cadre de la canicule, nous activons la mise en place de salles rafraîchies :

- au sein de la mairie Paris Centre ;
- dans le 3^e, la Maison des Solidarités rue de la Banque ;
- dans le 4^e, l'Académie du Climat ;
- dans le 1^{er}, au Quartier Jeunes.

Il y a donc une salle rafraîchie dans chaque ancien arrondissement si les personnes en ont besoin et l'on voit que c'est très utile.

Communication portant sur la minute de silence pour Mélanie GRAPINET

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

On continue avec une communication qui est un petit peu plus solennel, j'aimerais vraiment un peu d'attention et que l'on ait fini les allers-retours, si possible.

Arrivée de Boris JAMET-FOURNIER à 19 h 15.

Le 12 juin, une minute de silence a été observée dans tous les établissements scolaires de France. Par exemple, à Paris Centre, Ariel WEIL et Patrick BLOCHE ont pu se rendre au collège Couperin, pour ma part j'étais devant le collège Béranger avec des élèves de 3^e.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Cette minute de silence était en mémoire de Mélanie GRAPINET, une surveillante au collège Françoise Dolto de Nogent en Haute-Marne, qui a été mortellement attaquée au couteau le mardi 10 juin par un collégien de 14 ans lors d'un contrôle de sacs.

Nous adressons, bien sûr, au nom de tout le Conseil Municipal, notre soutien à toute la communauté éducative du collège et également nos sincères condoléances à sa famille.

De nouveau, cet assassinat nous rappelle d'autres personnels d'éducation tués dans l'exercice de leurs fonctions, comme Samuel PATY, Dominique BERNARD, Agnès LASSALLE, Jonathan SANDLER.

La République doit être forte, indivisible, garante de la sécurité de ses citoyens, en particulier de ceux qui s'occupent de la vie de l'éducation de nos enfants.

Arrivée de Gauthier CARON-THIBAUT à 19 h 17.

Croyez-moi, c'était très émouvant de voir ces collégiens devant les collèges et penser que cela pouvait être l'un d'entre eux qui a commis cet abominable assassinat, c'était absolument terrible, mais ils étaient là.

Ce soir, je vous propose d'observer une minute de silence en l'honneur de Mélanie GRAPINET et en pensant à tous ces personnels d'éducatrices tués dans l'exercice de leurs fonctions.

L'assemblée observe une minute de silence.

Merci.

Karine BARBAGLI annonce les pouvoirs et les absences.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2025 13 Désignation du secrétaire de séance

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous allons débiter la séance pour la désignation du secrétaire de séance, Shirley WIRDEN.

Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote contre ? Je vous remercie, unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Après vote à main levée, Shirley WIRDEN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des participants.

PC 2025 11 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 25 mars 2025

PC 2025 14 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 20 mai 2025

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

L'adoption de deux procès-verbaux, les conseils de secteur du mardi 25 mars 2025 et du mardi 20 mai 2025. Je propose qu'on les vote ensemble, et si quelqu'un veut les désolidariser qu'il le dise.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci. Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des participants.

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Certaines délibérations sont encore arrivées cette nuit et n'ont évidemment pas pu être inscrites.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Oui, alors qui vote contre ? Pardon, je vais trop vite.

Nous votons contre l'ordre du jour complémentaire.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Donc qui vote pour ? Martine ?

Après vote à main levée, la procédure d'urgence est adoptée à la majorité des participants.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

PC 2025 16 Adoption du Budget supplémentaire 2025

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous passons à la première délibération PC 2025 16 qui concerne l'adoption du budget supplémentaire 2025. Vous savez que c'est le seul moment de l'année budgétaire où le budget qui a été voté l'année précédente peut être rectifié.

Il se trouve que cette année, cette délibération a déjà été votée et adoptée au Conseil de Paris, mais on la vote toutefois ici en mairie Paris Centre. On peut noter qu'on se félicite de l'excellente exécution budgétaire 2024, on l'avait déjà abordée dans un autre Conseil de secteur. Conformément à l'objectif donné par Ariel au service financier, nous avons ainsi eu moins de reports ponctionnés par la Ville parce qu'il y a eu peu de reports de 2024 sur notre BS (budget supplémentaire) 2025 grâce à cette bonne exécution.

Toutefois, on peut noter que notre budget 2025 total nous permet de faire face à l'ensemble de nos missions en étant plus vigilants sur nos dépenses en solidarité avec la Ville dans un contexte de réserve électorale qui démarrera au 1^{er} septembre prochain. Je laisse Luc présenter cette délibération.

Luc FERRY, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Madame la première Adjointe, chers collègues, cher public. Je n'ai pas grand-chose à ajouter, tu as présenté l'essentiel. On a présenté le 25 mars en Conseil le budget 2024 et les reports en stock que l'on avait et qui viennent s'ajouter au budget supplémentaire. Il a déjà été voté au Conseil de Paris, donc c'est une formalité. Néanmoins, on peut se féliciter que les crédits soient mieux utilisés, plus utilisés, et donc, il y a eu moins de reports, ce qui est logique.

Je n'en dirai pas plus, si vous le voulez bien, je sou mets cette délibération à votre approbation. Merci.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? 5 votes contre. Qui vote pour ? Merci.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

PC 2025 15 Changement de dénomination « jardinet de la Mairie de Paris Centre » en « jardin Pierre Rodolphe »

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Il s'agit de la délibération PC 2025 15 à propos du changement de dénomination du « jardinet de la Mairie de Paris Centre » en « jardin Pierre Rodolphe ».

Est-ce que vous situez ce jardinet qui est juste ici, côté de la rue de Bretagne ? Il s'agit d'attribuer à ce jardinet le nom de « jardinet Pierre Rodolphe » en hommage à Pierre Rodolphe, résistant et maire du 3^e arrondissement ayant œuvré au relogement des locataires juifs spoliés.

Cette idée est née des recherches d'un livre d'Isabelle BACKOUCHE, historienne et membre du comité des historiens Paris Centre, qui s'appelle *Appartements témoin* rédigé avec Sarah GENSBURGERET et Éric LE BOURHIS qui est paru cette année aux éditions La Découverte. Comme il s'agit du jardinet de la mairie, c'est une délibération propre qui n'aura pas besoin de passer au Conseil de Paris.

Qui est Pierre Rodolphe ? Trois semaines après la libération de Paris, le 15 septembre 1944, Pierre Rodolphe, membre du réseau de résistance communiste Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, devient maire honoraire à la mairie du 3^e arrondissement dont il était un agent technique. Il rencontre alors de nombreuses personnes juives qui se présentent à la mairie pour réintégrer leur domicile après avoir dû fuir ou être déportées pendant l'occupation. Pourtant, ces appartements sont pour la plupart reloués à des personnes ayant eu des autorisations des Allemands ou à la convenance des propriétaires. Dès le 29 septembre, Pierre Rodolphe adresse une lettre au préfet de la Seine pour plaider la cause des locataires évincés. Il s'emploie à rechercher des hébergements pour ces personnes spoliées et installe même d'autorité ces dernières chez le nouvel occupant. Il aurait exercé la fonction de maire jusqu'au début de l'année 1946.

Je vous propose de voter cette attribution du nom Pierre Rodolphe à ce joli jardin qui est désormais accessible au public depuis le pôle d'information accueil famille juste à côté.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, cette délibération est adoptée à l'unanimité pour Pierre Rodolphe.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous attaquons la longue liste des projets de délibération DAC, Direction des affaires culturelles, mais Benoîte est allée lancer sa saison culturelle, donc je vais prendre le relais.

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

C'est moi qui ai le pouvoir temporaire.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Le pouvoir est pour Florent et nous étions convenues avec Benoîte que je prenne le relais avec les délibérations en attendant son retour.

2025 DAC 166 Subventions (311 000 euros) et conventions à dix-sept structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je vous propose de passer à la DAC 166 que Benoîte m'a gentiment proposé de porter. Il s'agit de subventions pour 311 000 € à 17 structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir. Art pour Grandir permet vraiment aux enfants d'accéder à des institutions culturelles et à des programmes. C'est évidemment beaucoup dédié aux quartiers politiques de la Ville, mais pas seulement puisque nos collégiens de César Franck ont bénéficié d'un spectacle musical avec Le Grand Mélange, et le Théâtre de la Ville, avec son parcours spectacle vivant et sa participation au TAP dans les écoles, a pu en faire bénéficier l'école Tournelles.

Comme vous pouvez le voir dans la liste, nous avons beaucoup de structures culturelles de Paris Centre sollicitées pour l'Art pour Grandir. Il n'y a pas forcément énormément d'écoles et de collèges qui sont concernés, mais il est vrai qu'ici nous bénéficions d'un accès très facile à nos musées, à l'Art pour Grandir, sans faire partie de ce programme puisque, par exemple, cette année nous avons pu faire le rendu du programme Art plastiques de nos écoles au cœur du musée Picasso avec un très beau parcours pour tous les élèves. Tous les musées sont très accessibles à Paris Centre, nous allons d'ailleurs pouvoir faire le repas des directeurs et directrices de Paris Centre dans MAJ, le Musée d'Art et d'Histoire du

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Judaïsme. Nos élèves ont la chance de bénéficier de baptême d'art dès tout-petit à Paris Centre.

Je vous propose de voter sans plus tarder la DAC 166 pour des subventions de 311 000 €. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, c'était la DAC 166, elle est donc adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DASCO 14 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1 028 212 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP)

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je poursuis sur les délibérations DASCO en attendant le retour de Benoîte avec la DASCO 14.

C'est une convention annuelle d'objectifs et subventions pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP). Il y a plusieurs marchés pour les temps d'activités périscolaires, celui-là est renouvelé chaque année et parle vraiment des animateurs et des responsables éducatifs Ville qui vont faire des propositions à la Direction des affaires scolaires. Il y a ensuite un jury dont je fais évidemment partie pour pouvoir faire coller le budget et les propositions.

Cette année, par exemple, à Paris Centre, nous avons pu renouveler le théâtre chant signé pour l'école Turenne, un programme de comédies musicales en temps d'activités périscolaires pour Étienne Marcel et j'en passe. Nous avons maintenant des temps d'activités périscolaires avec le CAUE 75, et lorsqu'une cour oasis est réaménagée dans une école, les enfants peuvent bénéficier ensuite d'un atelier qui leur permet de mieux appréhender cette cour et parfois de faire des signalétiques, des plantations, de mieux comprendre comment on rafraîchit les écoles et on réorganise les cours d'école. C'est un très joli temps d'activités périscolaires qui cette année était à Vaucanson et se déplacera à Raphaël Esrail où une belle cour oasis va naître cet été.

Je vous propose de voter la DASCO 14 pour un montant de 1 028 212 € pour cette activité temps périscolaire qui, je vous le rappelle, est gratuite pour tous les petits Parisiens et Parisiennes dans les écoles maternelles et élémentaires.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? 4 votes contre puisque vous avez une procuration. Qui vote pour ? Je vous remercie.

C'est sans évoquer l'excellente qualité de toutes nos équipes périscolaires à Paris Centre, j'en profite pour les saluer.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

2025 DASCO 38 Subventions d'investissement (315 635 euros) à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

2025 DASCO 47 Collèges publics parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), subventions d'équipement (17 300 euros) et subventions pour travaux (76 276 euros)

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Pour la DASCO 38, il s'agit d'une mutualisation avec la DASCO 47. Il s'agit de subventions pour les collèges.

DASCO 38, une subvention pour le collège Montgolfier pour le budget participatif des collèges. Je vous rappelle qu'on a le budget participatif Ville, ensuite de secteur, ensuite d'école et de collège. Il s'agit de la dernière subvention de l'année 2024 pour le Montgolfier avec l'aménagement d'un espace de détente qui va venir compléter le bel aménagement de cour oasis dont bénéficie ce collège. Les autres collèges avaient déjà finalisé leur budget participatif pour cette année.

Elle est mutualisée avec la DASCO 47 qui concerne, comme à chacun de nos conseils, des dotations complémentaires de fonctionnement, des subventions d'équipement et une subvention pour travaux pour les collèges de tout Paris avec pour cette délibération deux opérations pour des subventions pour travaux urgents pour le collège François Couperin avec un montant de 4753 € pour le remplacement du treuil de désenfumage et des diffuseurs sonores ainsi que le remplacement d'un vérin que j'imagine être pour un ascenseur.

Je vous invite à voter la DASCO 47 et la DASCO 38 ensemble, si vous le voulez bien. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, ces 2 délibérations sont donc adoptées à l'unanimité.



**CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025**

Après vote à main levée, les 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

2025 DFPE 110 Subventions (3 225 000 euros), avenant n° 1 à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Benoîte n'étant pas revenue, je continue sur mes propres délibérations avec la Direction de la famille et de la petite enfance. Normalement, il n'y a pas que moi qui parle.

C'est une subvention à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance à Paris.

Nous avons une crèche rue du Mail qui accueille 72 bébés de zéro à trois ans, la subvention pour cet établissement s'élève à 559 860 €. Vous savez que la Ville de Paris est en soutien des associations qui accueillent la petite enfance avec un très beau maillage à Paris Centre.

Je vous propose sans tarder de voter la DFPE 110 pour la subvention pour tout Paris de 3 225 000 € pour la fondation Léopold Bellan et ses établissements d'accueil de la petite enfance.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, cette délibération est donc adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DFPE 5 Subventions (1 787 571 euros) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 17 Lieux d'Accueil Enfants Parents à Paris

2025 DFPE 107 Subventions (464 500 euros) conventions et avenant avec dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je reviens aux délibérations précédentes de la DFPE, de la Direction de la famille et de la petite enfance avec un regroupement avec la DFPE 5. Il s'agit de subventions à

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

13 associations pour la gestion des lieux d'accueil enfants parents. Ce sont des lieux de soutien à la parentalité et nous avons la chance, à Paris Centre, d'avoir la Bulle d'Air située 60, rue Greneta qui est un peu une maison verte de Dolto où les parents peuvent venir rencontrer un psychologue, discuter et laisser leurs enfants jouer. C'est un maillage parmi le beau maillage de soutien à la parentalité que nous avons à Paris Centre avec nos 3 PMI, entre autres. Pour le centre d'action sociale protestant qui est opérateur pour la Bulle d'Air, c'est un financement de 85 000 € et un total pour Paris de 1 787 571 € à 13 associations.

La DFPE 107, ce sont des subventions pour les conventions pour 10 associations qui vont faire de la médiation familiale. À Paris Centre, nous avons l'association Esperem qui propose des séances de médiation et de prévention des soucis familiaux un jeudi sur deux pour une subvention de 14 500 € pour 2025. Pour l'ensemble des associations parisiennes, des subventions à hauteur de 464 500 €.

Je vous invite à voter la DFPE 5 et la DFPE 107 ensemble.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, ces 2 délibérations sont donc adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Arrivée de Benoîte LARDY à 19 h 35

2025 DAC 28 Subvention (14 000 000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18e)

2025 DAC 112 Subventions de fonctionnement (4 192 000 euros) et d'investissement (200 000 euros), convention et avenant à convention avec l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre)

2025 DAC 433 Subventions (3 988 173 euros) et avenants aux conventions avec 4 structures des arts visuels (Paris centre, 12^e, 18^e)

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Le *timing* est parfait puisque Benoîte revient et nous allons pouvoir commencer les délibérations DAC avec un regroupement des DAC 28 et 112 pour commencer, s'il n'y a pas à les séparer pour le vote.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Merci, Madame la Maire. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vous propose un regroupement, j'en avais mis 3, je crois qu'il n'y en a que 2 finalement, je n'ai pas eu de nouvelles.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Si, 433.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Ce sera, chers collègues, la DAC 28, la DAC 112 et la DAC 433.

La DAC 28 est le solde de la subvention de fonctionnement pour un montant de 5 200 000 € à l'association du Théâtre de la Ville. Cela fera un total de 14 millions d'euros, 13 millions pour le fonctionnement et 1 million pour le festival des Places.

La DAC 112 est également un complément de subvention de fonctionnement de 4 millions d'euros et une subvention d'équipement de 200 000 € pour l'association Théâtre Musical de Paris.

La DAC 433 est une subvention pour la CIA (Cité internationale des arts) et la Maison Européenne de la Photographie. Le solde de la subvention pour la CIA est d'un montant de 456 000 €, soit un total de 912 000 € pour 2025. La pour Maison Européenne de la Photographie, il s'agit d'un second acompte de 1 415 000 € au titre de subventions de fonctionnement pour l'année 2025. Cela porte à ce stade le montant de la subvention 2025 à 2 560 000 €.

Voilà les 3 délibérations que je vous demande de bien vouloir voter.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Aurélien souhaite intervenir.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Madame la Maire, bonsoir. Nous allons voter cette délibération, évidemment. Je voudrais juste rappeler la durée incroyablement longue des travaux du chantier du Théâtre de la Ville. Pendant 5 ans, je n'ai jamais eu une explication en Conseil de Paris, je ne sais pas

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

pourquoi ces travaux qui étaient censés durer 3 ans ont duré 7 ans, aucune réponse n'a été apportée sinon qu'on a perdu 1 an à cause du Châtelet en face qui a fait une fiesta au Théâtre de la Ville, une fiesta tellement monumentale qu'il y a eu 6 à 9 mois de travaux supplémentaires parce qu'ils ont dû défoncer les parties structurantes.

Évidemment, on vote cette subvention parce qu'on est heureux de voir démarrer une nouvelle saison et enfin donner une vie au Théâtre. Je rappelle que c'est un gros geste supplémentaire et que chaque fois, c'est Paris Centre qui reçoit des durées de chantier hallucinantes, pas seulement dans la rue, mais aussi le Théâtre de la Ville. On lui souhaite longue vie et une belle programmation.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Cela fait plus d'un an qu'il a réouvert, donc votre réflexion est un peu anachronique.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Cela fait un an, oui, c'est bien de le rappeler, et on le rappellera en septembre.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Il y a eu quand même les années de COVID, les années de confinement, il y a eu beaucoup d'aléas de travaux. Quand on fait soi-même, je crois qu'on est tous conscients que ce n'est jamais pour la durée que l'on croit au départ.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

À suivre pour le Centre Pompidou. Qui dit mieux ? C'est 5 ans, on se retrouvera pour voir si cela a duré plus longtemps. Il se trouve qu'à Paris Centre nous avons une concentration des centres culturels de la capitale, je pense que cela n'a pas de lien avec Paris Centre en lui-même.

Je vous propose de voter ce regroupement de délibérations. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

On vote séparément, forcément, puisqu'au Théâtre de la Ville, vous êtes plusieurs à ne pas pouvoir participer.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire.

Alors, on va voter séparément.

On vote la DAC 28. Qui ne prend pas part au vote pour le Théâtre de la Ville ? 1. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Cette délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire.

On peut voter la DAC 112 et 433 en même temps. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Ces 2 délibérations sont également adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

2025 DAC 184 Subventions (47 500 euros) à douze formations chorales, une fédération musicale et une troupe de comédie musicale et signatures de 14 conventions

2025 DAC 194 Subventions (35 000 euros) et conventions avec six structures associatives d'arts visuels

2025 DAC 231 Subventions (101 000 euros) à 2 associations proposant des manifestations littéraires et conventions avec les deux associations Ferraille prospection et exploitation artistique et FELIPE

2025 DAC 361 Subventions (25 000 euros) à 8 associations au titre du fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE) attribuées à Paris Centre et convention avec l'association Art, culture et foi

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire.

Nous passons, Benoîte, à un autre regroupement, DAC 184, 194 et 231.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Exactement. La DAC 184, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement à 12 formations musicales, fédérations musicales et troupes de comédies musicales pour un montant total de 47 500 € avec évidemment la signature des conventions liées. Une association de Paris Centre est concernée, il s'agit des Chanteurs de Saint-Eustache que vous connaissez tous, pour un montant de 3000 €.

Ensuite, c'est la DAC 194. Il s'agit d'une subvention de 35 000 € avec 6 structures associatives d'art visuel. Parmi ces associations se trouve l'association des 4Arts-Paris Centre à ne pas confondre avec une société du même nom qui parfois occupe également en location la Halle des Blancs-Manteaux. L'association des 4Arts-Paris Centre organise une biennale qui se déroule à la Halle des Blancs-Manteaux et l'année suivante dans le pays avec lequel elle a lié un accord, cette année c'était en Croatie. Pour l'association des 4Arts-Paris Centre, il s'agit d'un montant de 4000 €.

La DAC 231. Il s'agit de deux associations proposant des manifestations littéraires parmi lesquels l'association FELIPE, cette dernière œuvrant dans Paris Centre et plus précisément à l'Académie du Climat puisqu'elle y organise le festival du livre et de la presse d'écologie. FELIPE investira pour la 3^e fois l'Académie du Climat en automne 2025, mais ce sera la 23^e édition de ce festival. Il lui est proposé de lui accorder une subvention de 6000 €.

Je vous propose d'associer la DAC 361. Il s'agit vraiment d'une délibération qui nous concerne spécifiquement puisqu'il s'agit des subventions attribuées au titre du FAL (Fonds d'animation locale), c'est ce qu'on appelait jadis le crédit Bloche. C'est une enveloppe de 25 000 €, comme les années précédentes. Cette subvention de 25 000 € est inchangée par rapport aux années précédentes, ce qui est un peu un exploit parce qu'elles ont été réduites dans d'autres arrondissements. Cette enveloppe a été répartie avec l'accord de Monsieur le Maire à des actions que vous connaissez, c'est pour cela que je me permets de vous les citer, de la manière suivante : 1500 € au Festival du Marais Chrétien, 4000 € à Ciné Carreau pour la deuxième saison au Carreau du Temple, 3000 € au Comité d'animation culturelle de Paris 1^{er}, 6500 € au fonds social Juif Unifié pour la 20^e édition du festival des Cultures Juives.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Qui a d'ailleurs débuté dimanche.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Oui, je le dirai après. 1000 € à Histoire et mémoire de Paris Centre, c'est la première fois, 2000 € à Questorama, 1000 € à La Cité, une société historique et 6000 € à l'association TOILES & TOILES pour sa programmation.

L'autre écran, pour TOILES & TOILES est habituellement salle de Jean Dame, mais cette année c'était hors les murs et souvent ici. Le festival des Cultures Juives a été lancé dimanche dernier et se terminera dimanche soir. Les projections Ciné Carreau et TOILES & TOILES sont très souvent intégrées à la programmation « De la Culture avant toute chose » qui se déroule en bas ce soir. Voilà pour le regroupement numéro 2.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Benoîte et peut-être, pour remercier Histoire et mémoire de Paris Centre qui nous accompagne dans chaque dénomination d'école en faisant un travail excellent avec les enfants des écoles et parfois des autrices qui nous accompagnent sur tout ce pan mémoriel si précieux pour les collégiens et les écoliers de Paris centre. Martine.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

J'ai une petite question, Benoîte. Pourquoi le FAL, fonds d'animation locale de culture, a des subventions assez faibles qui n'augmentent pas, sachant qu'au niveau de Paris elles ont un gros budget ?

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Le FAL a toujours été une enveloppe spécifique qui a toujours été de 25 000 €. Certains arrondissements ont eu une baisse, pas nous, précisément parce que nous avons beaucoup d'établissements culturels, donc on a considéré qu'on ne pouvait pas baisser cette enveloppe. En revanche, on a un problème, car avant on pouvait attribuer 800 €, 500 € et la nouveauté est que maintenant il faut forcément que ce soit 1500 €, ce qui va réduire le nombre d'associations à qui on pourra donner une subvention.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci. Nous allons voter ce regroupement de 4 délibérations. Est-ce que c'est bon pour tout le monde ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, ces 4 délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les 4 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DAC 402 Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Forum des Images (1^{er})

2025 DGRI 41 Organisation d'une exposition d'affiches « Paris - Rio de Janeiro » à l'occasion de la Saison culturelle Brésil-France 2025

2025 DAC 134 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour un projet d'intervention artistique sur un mur situé square Élie Wiesel, 64, rue de Bretagne, 75 003 Paris

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous passons à un autre regroupement de délibérations DAC et DGRI, Benoîte, pour le Forum des images, une exposition de l'année France Brésil. Je te laisse ces 2 premières délibérations ensemble.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

La DAC 402 est une convention d'occupation du domaine public avec le Forum des Images. Il est proposé de signer une convention d'occupation du domaine public au Forum des Images pour une nouvelle période de 5 ans. C'est une convention qui entraîne une aide en nature estimée à peu près à 8 128 000 € par an compte tenu du versement d'une redevance annuelle de 1500 €. C'est la DAC 402, Forum des Images, convention d'occupation.

Ensuite, la DGRI 41. Il s'agit de l'organisation d'une exposition d'affiches « Paris - Rio de Janeiro » à l'occasion de la Saison culturelle Brésil-France 2025. C'est une exposition de 28 panneaux qui sera présentée du 5 septembre aussi octobre sur les quais de la Seine. Je dis cela parce qu'on a eu ce matin une demande d'un avis d'autorisation à ce sujet, nous donnerons évidemment l'autorisation. J'espère que vous irez voir cette exposition qui est assez magnifique. Il s'agit d'approuver le principe de cette exposition.

La DAC 134 est une convention d'occupation au site temporaire du domaine public pour l'habillage artistique du mur situé 64, rue de Bretagne, qui d'ailleurs n'est pas vraiment un mur, c'est le local des jardiniers du square du Temple, c'est la partie visible du côté de la rue de Bretagne, de part et d'autre. Il s'agit de signer une convention d'occupation temporaire et également une convention de concession de droits patrimoniaux. C'est un projet qui a été souhaité et financé par la mairie de Paris Centre, un budget de 21 000 €.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

L'œuvre sera réalisée en septembre. C'était initialement prévu avec l'école Duperré qui s'est finalement désengagée, mais les artistes sont d'anciens élèves qui sont restés. Je ne vais pas vous dire qui ils sont, vous le verrez à ce moment-là, on en parlera certainement.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

S'il n'y a pas d'interventions, nous allons passer au vote. Si, il y en a une, Corine.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Les artistes ont un nom rigolo, je ne sais pas le dire en espagnol, ce sont les Chiens Mexicains avec des têtes formidables. C'est une très bonne idée et en même temps je suis un peu étonnée qu'on la passe aujourd'hui alors qu'on n'a pas vu le projet. C'est-à-dire qu'on leur fait une commande, on ne sait pas du tout ce que va être le projet, en tout cas, nous ne le voyons pas, c'est vaguement expliqué avec du béton. Je sais qu'avec du béton on peut faire des choses formidables, j'avais réussi à faire faire des cloisons transparentes en béton, c'était vraiment magnifique. Cela aurait été bien d'avoir au moins une esquisse de leur projet, je trouve cela un peu dommage qu'on passe au vote sans en savoir un peu plus.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Évidemment, on a vu des esquisses, mais là c'est juste sur la convention d'occupation. Il est évident que si l'œuvre ne nous convient pas, on pourra tout à fait intervenir.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

On a toute confiance en notre Adjointe à la culture, Benoîte, et ses choix avisés. Nous allons passer au vote de la DGRI 41 et des deux DAC.

La DAC 402, parce qu'il y a le Forum des Images, bien sûr. Qui ne prend pas part au vote ? Sur le Forum des Images, 2. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? La délibération 402 est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Ensuite, nous allons peut-être grouper les 2, DGRI 41 et DAC 134, si vous le voulez bien. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Ces 2 délibérations sont donc adoptées.

Merci, Benoîte. Tu reviens tout à l'heure pour la DJS, la Direction de la jeunesse et des sports.

Après vote à main levée, les 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

2025 DAC 445 Signature d'un contrat de cession de droits d'auteur relatif à un retable et une fresque - Église Notre-Dame des Blancs-Manteaux (4^e)

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous allons passer à Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine pour la DAC 445 et la signature d'un contrat de cession de droits d'auteur relatif à un retable et à une fresque à l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux. Yohann, c'est à toi.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Madame la Maire. Chère Karine, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Dans le cadre du réaménagement liturgique de la crypte de l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux dans le 4^e arrondissement, la Ville de Paris, la création d'un autel et d'un retable comprenant une fresque. Un contrat de cession de droits d'auteur est nécessaire pour encadrer cette commande. Après concertation pour les parties concernées, il a été décidé que la paroisse recevra les droits patrimoniaux sur l'autel, la Ville recevra ceux sur le retable, la paroisse pourra toutefois exploiter les droits sur le retable grâce à une licence, l'artiste conservera le droit de reproduire ses œuvres pour présenter son travail notamment dans des expositions et des publications.

Je vous propose, chers collègues d'approuver la signature de ce contrat de cession de droits. Je vous remercie.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Est-ce qu'il y a des interventions ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Donc la DAC 445 est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DAC 261 Subventions (120 000 euros) à la Fondation Mémorial de la Shoah et au CERCIL (Paris Centre) et signature de deux conventions pluriannuelles d'objectifs

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous passons à la DAC 261 à propos de subventions pour la Fondation Mémorial de la Shoah.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Chers collègues, je vous propose dans cette délibération d'attribuer une subvention de 220 000 € à la Fondation Mémorial de la Shoah, un acompte de 100 000 € a déjà été versé pour soutenir ses activités en 2025, ainsi qu'une subvention de 10 000 € destinée au Musée-Mémorial des Enfants du Vel' d'Hiv' qui en dépend.

En 2025, 5 expositions majeures seront proposées, certaines consacrées aux derniers survivants des camps et aussi des Arméniens, à l'œuvre de David Olère ou encore à la manière dont les nazis ont documenté leurs propres crimes. Le soutien que nous apportons aujourd'hui est donc crucial pour permettre à cette institution de poursuivre sa mission de transmission dans un contexte où les discours négationnistes et les actes antisémites se multiplient.

À ce titre, je souhaite exprimer notre indignation et notre solidarité après la dégradation antisémite du Mur des Justes au Mémorial de la Shoah. Ce lieu qui rend hommage à celles et ceux qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie incarne des valeurs d'humanité, de courage et de fraternité. S'en prendre à ce mur, c'est s'en prendre à notre mémoire collective et aux fondements mêmes de notre république.

Je vous invite, chers collègues à approuver cette délibération.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Bien sûr, je crois que tout le Conseil Municipal se joint à Yohann pour regretter ces actes de vandalisme qui, malheureusement, s'effacent très difficilement. Le Mur des Justes est



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

en face du collège, c'est un symbole et c'est très difficile chaque fois que l'on se rend sur place.

Nous allons voter la DAC 261 s'il n'y a pas d'autre intervention. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, la DAC 261 est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

**2025 DAC 262 Subventions (45 600 euros) à 17 comités d'arrondissement
FNACA et signature d'une CPO avec le CD de Paris**

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous passons à la DAC 262 pour des associations mémorielles.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Madame la Maire. Dans cette délibération DAC 262, il vous est proposé, chers collègues, d'attribuer une subvention de fonctionnement à plusieurs comités parisiens de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie, la FNACA. Vous le savez, ces comités jouent un rôle important dans l'accompagnement administratif des anciens combattants, leur participation aux cérémonies commémoratives et le maintien du lien social avec des rencontres et des activités conviviales.

La présente délibération prévoit une subvention de 600 € pour le comité local des 1^{er} et 2^e arrondissements, 1000 € pour celui du 3^e et 700 € pour celui du 4^e.

J'en profite pour saluer les présidents des comités locaux et à travers eux toutes leurs équipes, Pierre LANSALOT pour les 1^{er} et 2^e arrondissements, Pierre Henri pour le 3^e, et notre fidèle maître des cérémonies et de nos commémorations, Pierre BOURGEOIS, pour le 4^e. Je vous remercie.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci Yohann. Martine.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

J'ai une petite question à Yohann. Comme le Souvenir français a fusionné sur Paris Centre, est-ce que la FNACA, que j'approuve et que je trouve indispensable, n'a pas eu envie de fusionner pour faire la FNACA parisienne ?

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Je ne suis pas le mieux placé pour répondre. Je crois qu'il y a eu avant même la fusion de Paris Centre le regroupement des 1^{er} et 2^e arrondissements, mais, pour en avoir discuté un petit peu avec eux, pour l'instant, ils continuent à avoir ces 3 comités distincts tout en sachant qu'ils sont évidemment très liés. Pierre BOURGEOIS par exemple est le président du 4^e, mais aussi le vice-président du 3^e. Pour l'instant, ce fonctionnement a l'air de fonctionner, je les laisse évidemment juges. C'est vrai que le Souvenir français a un fonctionnement différent.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, on retrouvera Pierre BOURGEOIS dès demain matin.

Nous allons procéder au vote de la DAC 262. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DGRI 9 Subventions (80.000 euros) et conventions avec 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 »

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

On poursuit avec Yohann ROSZÉWITCH avec la DGRI 9.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

On reste sur le volet associatif. Cette délibération propose d'attribuer des subventions dans le cadre du label Solidev 2025, dispositif de soutien de la Ville de Paris aux projets de solidarité internationale portés par des associations parisiennes.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Créé en 2006 et rebaptisé Solidev en 2018, ce label soutient des actions dans les pays éligibles à l'aide publique au développement tout en encourageant une institution à Paris pour sensibiliser les habitants et habitantes aux enjeux de solidarité mondiale.

L'appel à projets 2025 a particulièrement mis l'accent sur la lutte contre le changement climatique à l'occasion des 10 ans de l'accord de Paris. À l'issue du processus de sélection, 11 projets ont été retenus pour un montant global de 80 000 €, c'est le chiffre proposé dans cette délibération. À noter qu'aucune des 11 associations n'a son siège à Paris Centre, mais certaines activités auront lieu à l'institut culturel du 3^e, ce qui explique que nous présentons cette année cette délibération concernant le label Solidev. Je vous remercie.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Il y avait un regroupement éventuellement avec la DGRI 12.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Je peux la présenter dans la foulée, effectivement.

2025 DGRI 12 Subventions (111.000 €) et conventions avec 15 associations dans le cadre de la défense des droits humains à l'international

La Ville de Paris, fidèle à son histoire en termes de droits humains (la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration universelle de 1948), poursuit son engagement pour celles et ceux qui les défendent, parfois au péril de leur vie.

Dans un contexte international marqué par des atteintes croissantes aux libertés fondamentales, cette délibération propose d'attribuer des subventions à 15 associations dont les actions portent sur la liberté de la presse, la protection des défenseurs des droits, les droits des minorités et la promotion des libertés fondamentales. Elle inclut également une aide en nature à l'institut Ouïghour d'Europe d'un montant de 56 800 € concernant la mise à disposition de locaux municipaux.

Concernant Paris Centre à proprement parler, nous avons 3 associations pour cette délibération qui ont un siège social à Paris Centre : Reporters sans frontières dans le 2^e arrondissement avec une subvention de 16 000 € pour la promotion de la liberté de la presse ; Russie-Libertés dans le 1^{er} arrondissement, 4 000 € pour favoriser le dialogue entre la société civile russe à Paris et les institutions ; les Guerrières de la Paix dont le siège est dans le 2^e arrondissement et qui aurait avec cette délibération une subvention de 3000 € pour promouvoir la paix et les luttes antiracistes.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Je vous invite à approuver cette délibération. Je vous remercie.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Yohann. Raphaëlle, pour une intervention.

Raphaëlle RÉMY – LELEU, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre aux grands projets de végétalisation, à l'écoresponsabilité et à la citoyenneté

Merci, Madame la Maire. Bonsoir à toutes et à tous. C'est simplement pour un point de complément sur la subvention en nature qui est apportée à l'institut Ouïghour d'Europe parce que je pense que c'est quelque chose qui vous intéressera toutes et tous. On sait à quel point la vie des exilés politiques est difficile, le retour d'otages l'est également. On a eu l'exemple avec Fariba ADELKHAH accueillie à Paris Centre après sa libération des prisons iraniennes.

Ce projet qui est repris par l'institut Ouïghour d'Europe n'est pas seulement la mise à disposition d'un local associatif au sens classique du terme, il accueillera également une permanence de psycho traumatologie pour les exilés politiques, pour les personnes en asile et pour les personnes otages qui ont eu la chance de pouvoir revenir en France.

C'est un projet qui a pris du retard du fait de l'attribution tardive de cette subvention même si elle a été prononcée en Conseil de Paris il y a plusieurs années. Je pense que l'on peut collectivement se réjouir que ce projet puisse enfin avoir lieu. Je vous remercie.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Raphaëlle, pour ces précisions. Je vous invite à voter les deux DGRI 9 et 12 ensembles. Qui ne prend pas part au vote ? D'accord, on les désolidarise, pas de problème.

On va commencer par la DGRI 9 dans le cadre de l'appel à projets du label Solidev. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? 1. Qui vote contre ? Qui vote pour ? Merci. Cette délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Ensuite, la DGRI 12, dans le cadre de la défense des droits humains à l'international. Qui ne prend pas part au vote ? 1. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie. Cette délibération est adoptée et nous nous en réjouissons.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DAE 3 Avenants et subventions (713 000 euros) à onze structures d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Nous passons à la DAE 3 avec Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience avec les avenants et subventions à onze structures d'accompagnement entrepreneurial à fort impact social. Jacques, c'est à toi.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Merci, Madame la Maire. Je vais effectivement vous présenter, Mesdames et Messieurs, chers collègues, la DAE 3 qui est inscrite à notre ordre du jour et qui porte sur des subventions à des structures d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social et environnemental.

Vous savez que le renforcement des solidarités et du lien social et l'insertion professionnelle des plus fragiles font partie des objectifs de notre majorité politique et au-delà, en particulier nos projets concernant les bénéficiaires du RSA, mais pas uniquement, tous les porteurs de projets, que ce soit dans le domaine de l'alimentation durable ou de la transition écologique à condition que ces actions et ces projets s'exercent dans le cadre de modes de fonctionnement qui relèvent de l'économie sociale et solidaire.

Ces entreprises qui relèvent de l'économie sociale et solidaire auront plus de difficultés que les autres à accéder au financement classique et font, pour leur projet, face à une perspective économique beaucoup plus difficile à démontrer, notamment parce qu'elles ont d'abord une utilité sociale avant d'être rentables économiquement en finalité.

C'est pourquoi la Ville a décidé d'organiser la deuxième édition de ce mandat de l'appel à projets Jeunes PouSSEs qui vise à susciter des projets à forte utilité sociale et environnementale. Le Conseil de Paris avait délibéré en 2024 sur 13 lauréats qui

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

aujourd'hui nous sont soumis à nouveau pour que nous puissions accorder des subventions à ces lauréats qui ont été choisis précédemment.

Arrivée d'Ariel WEIL à 20 h 06.

13 structures avaient été désignées par vote du Conseil de Paris, je ne donnerai pas le détail de leur activité, je vais quand même les citer puisqu'il s'agit de leur apporter maintenant une subvention de fonctionnement. Il s'agit de : À Table Citoyens, 14 000 € ; l'Adie, bien connu pour leur structure de microprêts et d'aide aux jeunes créateurs, 234 000 € ; l'association Boutiques de gestion Paris IDF, aide à la création d'entreprises, 57 000 € avec le h à l'anglaise, pour aider les femmes créatrices d'emplois, 41 000 € ; le groupe SOS, 19 000 € ; Incubateur Au Féminin, 26 000 € ; La Ruche, 33 000 € ; Migracoop qui vise à aider des porteurs de projets issus de l'immigration, 1000 € ; Projets 19, 58 000 € ; SINGA, 52 000 € ; Synergie Family pour 26 000 €.

En votant cette délibération, nous aiderons ces lauréats à concrétiser leur projet d'utilité sociale dont les Parisiennes et les Parisiens ont besoin, notamment les plus démunis. Merci de votre attention.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Jacques. Martine, une intervention.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je suis toujours très surprise de voir un siège social à Marseille, bien que ce soit une ville de cœur pour moi. Ce n'est peut-être pas habituel, donc je suis toujours surprise. C'est Synergie Family, elle est 4, 6 Rue Berthelot à Marseille.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Comme vous le savez sûrement, c'est vrai que c'est utile de le préciser, les subventions ne sont pas liées à la localisation du siège social, mais au périmètre d'action de la structure que l'on aide. Cette structure est aidée pour son action sur le territoire parisien, pas sur le territoire où elle a son siège social, il faut dissocier les deux.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Délégué de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Elle a des subventions aussi par la mairie de Marseille.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Probablement, mais elle a aussi des actions sur Marseille. Ce n'est peut-être pas la seule, parce que le groupe SOS est d'origine marseillaise, ils sont peut-être délocalisés. C'est pour des activités pour l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la DAE 3 ? Nous allons procéder au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Amina. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? La DAE est donc adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DAE 151 Avenant de prolongation de la convention d'occupation du domaine public pour l'occupation du Café Restaurant Fluctuat Nec Mergitur, situé Place de la République (Centre-10^e-11^e)

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je poursuis, bien qu'Ariel soit arrivé, sur la DAE 151 avec Dorine BREGMAN, notre Adjointe en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme pour le Café Restaurant de la place de la République.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Merci beaucoup chère Karine, chers collègues, cher public. Je vous présente une délibération qui est somme toute assez simple et assez technique, donc je ne vais pas faire durer le suspense très longtemps. Il s'agit tout simplement de prolonger la convention d'occupation du domaine public pour l'occupation du Café Restaurant Fluctuat Nec Mergitur, situé place de la République. La place de la République étant située au confluent de 3 arrondissements, Paris Centre, le 10^e et le 11^e.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Il s'agit de prolonger cette convention d'occupation de 2 ans, de 2027 à 2029. On a accompagné les exploitants actuels qui ont quand même eu à affronter les aléas commerciaux toujours liés à l'environnement de la place de la République, de fortes mobilisations, pour leur permettre d'amortir les investissements importants qu'ils ont faits quand ils ont démarré l'exploitation de ce lieu. Je rappelle qu'historiquement, c'est une entreprise d'insertion, une filiale de SOS qui gère ce lieu dans le cadre d'une convention de 9 ans. La convention suivante a été attribuée à la société qui gère actuellement le lieu en 2022. La convention était plus courte, elle n'était que de 5 ans et nous la prolongeons à 7 ans. Cela paraît assez raisonnable par rapport aux objectifs d'amortissement de la transformation du lieu qui ont donné lieu à des travaux sympathiques.

Je vous remercie, chers collègues, de bien vouloir en délibérer.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci, Dorine. S'il n'y a pas d'intervention, nous allons passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je repasse la présidence à notre Maire, Ariel WEIL.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Karine. Merci, merci au public, nous avons un public très nombreux en bas dans la cour pour De la Culture avant toute chose. Merci à Benoîte d'être là, cela a l'air plus sympathique en bas, mais c'est une belle pièce.

On poursuit avec la Direction des affaires juridiques et sur une délibération qui concerne la convention avec l'ordre des avocats au barreau. Vous savez qu'on a des permanences et des consultations gratuites d'avocats en mairies, il y a beaucoup de public qui vient. Et c'est bien sûr Luc FERRY qui est élu en charge de la qualité des services publics qui en parle.

2025 DAJ 2 Subvention et avenant n°2 (296 750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Luc FERRY, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. C'est une délibération qui revient chaque année. On peut se féliciter qu'il y ait des permanences juridiques dans notre mairie, donc on revote sans hésiter le renouvellement de cette convention.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je comprends qu'on a changé l'ordre du jour.

Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

J'ai fait mes délibérations pendant que Benoîte était en train de lancer...

C'est la DJS 4.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Exactement, merci. Et c'est Benoîte avec des subventions pour des associations sportives.

2025 DJS 4 Subventions (123 050 euros) à seize associations sportives (dont deux avenants et deux conventions pluriannuelles d'objectifs) (Paris Centre)

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Merci, Monsieur le Maire. Il s'agit d'une délibération qui est faite sur notre proposition et celle du délégué au sport de proximité de la Ville. Il s'agit d'accorder des subventions annuelles de fonctionnement à des associations sportives, 16, en l'occurrence pour un montant de 523 050 €. Là encore, c'est une enveloppe qui est plutôt à la baisse qu'à la hausse et l'on s'en sort assez bien. Quatre de ces associations sportives sont signataires d'une convention pluriannuelle d'objectifs, CPO. Cela veut dire qu'en réalité il y a des objectifs particuliers à atteindre et dans ces objectifs autres que sportifs sont intégrés la féminisation des disciplines, des actions à mener en matière de lutte contre les violences

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

sexistes et sexuelles ainsi que visant à supprimer l'usage du plastique à usage unique dans les activités sportives.

Le montant des subventions pour les associations signataires d'une CPO : GRS Paris Centre pour 42 000 €, c'est le meilleur club parisien, mais aussi un des meilleurs clubs nationaux, c'est vraiment le club d'excellence ; Paris Skate Culture, parc de skateboard, ce qui est roulant, c'est 29 000 € ; Viking Club Paris football qui intègre le signataire une convention pluriannuelle d'objectifs pour un montant de 7000 € ; Tous en scène que beaucoup d'entre vous, si vous avez des filles ou des petites filles, connaissent parce que c'est une association dans laquelle sont passées pratiquement toutes les petites filles entre la 3^e et la 4^e.

Le montant des subventions pour les associations locales qui ne sont pas dans le cadre d'une convention : l'association sportive Paris Centre football, 22 500 € ; fédération sportive LGBT omnisports pour 5500 € ; Volley-Vous, c'est du volley-ball, 3000 € ; les Front Runners de Paris, course à pied, 2500 € ; les Gaillards Parisiens, rugby, 1500 € ; l'association sportive du lycée Turgot, multisport scolaire pour 1000 € ; Paname Boxing Club, box française pour 1000 € ; Who's Bad Paris badminton, 1000 € ; l'association sportive scolaire du lycée Sophie Germain, 900 € ; l'association sportive du lycée Charlemagne, 650 € ; Énergie, omnisports seniors, 500 € ; Paris Bungy, gymnastique, marche, toujours pour les seniors, 500 €.

Il y a des nouveaux venus, Volley-Vous, Paname Boxing et Who's Bad. Je vous demande de bien vouloir valider cette subvention.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. C'était la DJS 4. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Tu as cité les Gaillards, et je félicite les Gaillards pareillement, car ils sont depuis mai dernier champions du monde du rugby inclusif. Il faut aller les applaudir, ils sont très souvent dans nos événements.

Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques

Le who's who sont des filles.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Le who's who, le Who's Bad.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ensuite, la DJS 62. Ce sont des subventions à des associations de jeunesse au titre de l'accès des jeunes à la culture. C'est Catherine qui les présente.

2025 DJS 62 Subventions (282 500 euros), conventions et avenants avec 85 associations de jeunesse (Paris Centre, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) au titre de l'accès des jeunes à la culture.

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Merci, Monsieur le Maire. Mesdames Messieurs, chers collègues. Cette délibération est une subvention de 282 500 €, conventions et avenants passés avec les 85 associations de jeunesse au titre de l'accès des jeunes à la culture, aux sports et aux vacances.

La Ville de Paris soutient activement ces associations, en particulier pour la pratique sportive, pour l'accès à la culture des plus défavorisés et l'accès aux vacances pour ceux qui en sont très éloignés. Ce sont toujours des partenariats avec conventions pluriannuelles et signature d'un avenant et de conventions.

Pour Paris Centre, c'est en fait le centre d'action sociale protestant, le CASP, qui recevra une subvention de 2000 € pour la reconduction de son projet On Paris Que, Paris étant la Ville de Paris, bien sûr, qui est développé par le centre social de La Clairière depuis 3 ans autour de la prise de parole et la confiance en soi, de la découverte de la ville ou encore de la création d'un projet collectif de séjour.

Je vous cite les deux autres associations, car elles sont domiciliées dans le 3^e, leur action et leur festival se déroulent beaucoup dans le 11^e. La première est l'association À suivre qui aura une subvention de 7000 €, sa programmation est dédiée aux arts de la rue et à la danse, cela a eu lieu en mai dernier sur le parvis de la mairie du 11^e; la dernière association, S.W.A.G. studio domiciliée dans le quatrième, une subvention de 2000 € pour « Swagez Jeunesse ! », c'est-à-dire un cours de danse ouvert aux jeunes de 8 à 16 ans, en particulier ceux qui viennent du quartier de Belleville.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisiens et de leur adéquation, je vous propose de bien vouloir voter favorablement cette délibération.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Catherine. Tu as mis à l'honneur La Clairière qui avait son vide grenier solidaire ce week-end et qui a été honorée par la création de la place Paul et Marcelle Vergara vendredi dernier, du nom du pasteur et de sa femme, pasteur Juste parmi les Nations qui avait dirigé La Clairière avant-guerre.

C'était la délibération DJS 62. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DLH 133 Octroi et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par la RIVP

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Il y a une délibération que nous n'allons pas présenter, car elle n'est jamais arrivée.

Nous passons à la Direction du logement et de l'habitat et je crois que c'est Gauthier CARON-THIBAULT en sa qualité d'élue en charge de l'urbanisme, de l'architecture et de la protection de l'habitat qui présente cette délibération sur le logement social.

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Merci, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Cela va aller très vite puisqu'il s'agit d'apporter la garantie d'emprunt de la Ville de Paris à la RIVP qui souhaite contracter un prêt de 4 188 185 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour réaliser des travaux d'entretien du 114, rue de Turenne. C'est un prêt qui sera assumé sur fonds propre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On attendait de grands applaudissements pour cette très courte délibération. C'est le 114, rue de Turenne, DLH 133. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

On parle de compostage de proximité et c'est Jacques BOUTAULT qui en parle le mieux. C'est la DPE 29.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Peut-on la différer un petit peu, parce que je ne l'ai pas sous les yeux ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bien sûr, je propose qu'on y revienne tout de suite après.

Nous allons continuer avec la Direction des solidarités et des subventions à des associations qui œuvrent en direction des associations qui œuvrent en direction des seniors, l'accès aux loisirs et le soutien aux aidants. Naturellement, Catherine TRONCA pour nous présenter la DSOL 55.

2025 DSOL 55 Subventions (97 000 euros) à onze associations, 2 conventions et un avenant pour leurs actions de prévention en direction des seniors, l'accès aux loisirs et le soutien aux aidants

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Merci Monsieur le Maire. Cette délibération concerne 11 associations qui auront des subventions de 97 000 € avec 2 conventions et un avenant pour leurs actions de prévention en direction des seniors, leur accès aux loisirs et le soutien aux aidants.

Comme chaque année, je vous présente cette délibération à peu près au même moment, vous les connaissez, elles sont très présentes, je ne vous présente plus l'association Galipettes qui maintient un tarif abordable pour un cours de gymnastique adapté dans le 11^e pour nos seniors LGBT+, une subvention de 1500 €, c'est-à-dire 500 de plus que dernière. Ni non plus le Club Saint-Denys-au-Marais qui organise des animations culturelles d'amitié, de soutien et de réconfort pour les seniors qui ont la même subvention que l'année dernière, 1500 €. De même, l'association Autonomie Paris Saint-Jacques qui soutient les aidants suite à l'évaluation globale à domicile qui permet d'éviter l'isolement et l'épuisement de ces aidants et qui est en partenariat avec la maison des Aînés et des Aidants de Paris Centre pour 40 000 €.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Compte tenu de la qualité des actions proposées et de leurs objectifs, je vous propose de voter favorablement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Catherine. DSOL 55. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DSOL 107 Subventions (100 000 euros) à 25 associations et convention ou avenant avec 5 d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous poursuivons, Catherine, avec la 107, Mois Parisien du Handicap avec une grande journée dimanche dernier.

Catherine TRONCA, Adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

C'est une subvention de 100 000 € pour 25 associations avec conventions et avenants pour ce 5 d'entre elles pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap. Cette année, c'était la 16^e édition du Mois Parisien du Handicap, c'est toujours au mois de juin. Les événements proposés sont organisés avec l'appui de différentes associations, mais aussi avec les mairies d'arrondissement, ce qui rend les actions à la fois innovantes et conviviales.

En ce qui concerne Paris Centre, nous avons l'association du Théâtre Musical de Paris Théâtre du Châtelet qui a organisé la soirée de lancement du Mois Parisien du Handicap sur la place de la Bastille le 7 juin dans l'esprit festif de Nuit Blanche. Elle a offert la création du spectacle Sous Influence, danse inclusive et signalétique lumineuse, subvention de 20 000 €.

La deuxième association est Accès Culture que je vous ai déjà présentée l'année dernière qui présente des promenades culturelles et historiques pour les personnes malvoyantes malentendantes. Nous sommes concernés cette année pour une déambulation qui a eu lieu dans le quartier du Temple, la subvention totale était de 6000 €.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Et la dernière association à qui nous attribuons notre journée du Conseil du Handicap ce dimanche avec une déambulation en fauteuil roulant poussé par des rollers au sein du Marais avec des haltes dans 3 musées, des ateliers adaptés dans le jardin rue Beltrame et bien sûr un pique-nique et une restauration sur place avec Notre café, nous avons eu une subvention de 9000 €.

Compte tenu de ses actions proposées et de la qualité, je vous propose de voter favorablement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Catherine. Je remercie encore avec toi l'ensemble des participants, notamment tout le Conseil Local du Handicap très mobilisé comme l'IME, la Caserne des Minimes, c'était une très belle journée dimanche dernier.

C'était la DSOL 107. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DSOL 77 Signature de 31 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec les 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris et subventions

2025 DSOL 78 Signature de 21 avenants et de 3 conventions avec 24 associations gestionnaires d'Espace de vie sociale et subventions complémentaires (455 050 euros) pour leur fonctionnement global 2025

2025 DSOL 80 18 subventions de fonctionnement pour 14 associations et 1 fondation pour des actions d'aide alimentaire ; 2 subventions d'investissement pour 2 associations ; 2 avenants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Est-ce que nous poursuivons sur la DSOL ? Nous poursuivons, on est lancés sur la solidarité et c'est Shirley qui présente les prochaines délibérations avec un regroupement, cela concerne aussi le Mois Parisien du Handicap et plus généralement nos actions sociales.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Merci, Monsieur le Maire. Il y a 3 délibérations, les DSOL 77, 78 et 80 que nous vous proposons de regrouper pour un montant total de 3 824 793 € à des associations ayant la gestion de centres sociaux, d'espaces de vie sociale ou menant des actions d'aide alimentaire sur le territoire parisien.

Parmi ces associations, celles qui ont un lien avec Paris Centre. Emmaüs Solidarité pour ses actions d'aide alimentaire, 38 000 € et mise à disposition du restaurant administratif de l'Hôtel de Ville, cela fait déjà quelques années maintenant qu'ils investissent ce qu'on appelle la cantine de l'Hôtel de Ville pour distribuer plusieurs centaines de repas. La Chorba, qui mène des actions d'aide alimentaire également, notamment dans un restaurant administratif de l'Hôtel de Ville, 150 000 € plus 270 000 €, de subventions. La Fondation de l'Armée du Salut, également pour de l'aide alimentaire et qui possède une halte sur le territoire de Paris Centre 38 000 € plus 285 000, de subventions. La Régie de Quartier de Paris Centre avec son espace de vie sociale, située rue du Vertbois dans le 3^e pour un montant de 25 000 €. Le Centre Cerise qui reçoit une subvention de fonctionnement pour son centre situé rue Montorgueil, c'est une subvention complémentaire pour un montant de 53 730 €.

Voilà, je vous remercie de bien vouloir voter ces 3 délibérations.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley. C'était les DSOL 77, 78 et 80. Encore un tonnerre d'applaudissements, je pense que c'est la pièce de théâtre. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Les 3 délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les 3 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

2025 DSOL 87 Subventions à 10 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15 « Espaces Solidarités Insertion » (ESI) et un accueil de jour

2025 DSOL 101 5 subventions de fonctionnement (25 715 ?) et 2 subventions d'investissement (410 000 ?) pour des bagageries

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Comme nous y sommes presque, nous continuons, peut-être, Shirley avec les DSOL 87 et 101 et nous reviendrons à Jacques juste après.

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Oui, il y a 87 et la 101 et après il en restera une, la 110.

La 87 et la 101, il s'agit d'accorder des subventions d'un montant total de 4 115 564 € à des associations et institutions ayant la gestion de structures lit à logement social, des espaces de solidarités insertion, dits ESI et des bagageries.

Pour Paris Centre, nous avons le CASP, le Centre d'action sociale protestant pour son espace solidarité insertion de Bonne Nouvelle dans le 2^e arrondissement et un autre situé en dehors de Paris Centre, c'est une reconduction d'une subvention de 520 239 € et pour Paris Centre 264 754 €, c'est une reconduction également. Également Emmaüs, en partie pour ESI Agora dans le 1^{er} arrondissement et pour d'autres hors Paris Centre pour un montant total de reconduction de 1 125 419 € et pour Paris centre 364 158 € sur de la reconduction. Nous avons également Captifs de la Libération pour des ESI hors Paris Centre, mais qui interviennent sur le territoire de Paris Centre, notamment sur la rue Saint-Denis sur plusieurs volets, la précarité pour les femmes en situation de prostitution avec lesquels nous travaillons beaucoup pour un montant total d'une reconduction de 203 471 €. Et enfin, la Fondation de l'Armée du Salut pour son antenne de domiciliation Saint-Martin dans le 3^e et également pour son ESI hors Paris Centre pour un montant de reconduction de 38 000 € et en totalité de 327 066 €.

Relativement aux bagageries, nous avons l'association Mains Libres dans le 1^{er} arrondissement et sa Bagagerie des Halles, 13 150 €. Emmaüs Solidarité pour un montant de 180 000 €.

Je vous remercie de bien vouloir voter ces 2 délibérations.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley. Ce sont des associations avec lesquelles nous travaillons quotidiennement et qui font un travail exceptionnel.

DSOL 87, DSOL 101. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 DSOL 110 Subventions (446 000 euros) et conventions à 27 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Il en reste une, Shirley, qui concerne encore des associations avec lesquelles nous travaillons beaucoup, et l'inclusion numérique, c'est la DSOL 110.

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Oui, la DSOL 110. Effectivement, nous travaillons avec des associations et nous voyons qu'elles reviennent souvent et qu'elles ont une diversité d'action. Nous voyons à quel point le tissu associatif est essentiel en complément du service public, je ne m'étends pas plus.

Cette délibération est pour un montant total de 440 000 € pour des associations engagées sur la question de l'inclusion numérique dans le cadre de la stratégie parisienne pour l'inclusion numérique. Deux associations bénéficiaires en lien avec Paris Centre, Emmaüs Connect qui est présente dans l'ancienne mairie du 2^e arrondissement, rue de la banque, là où il y a désormais la Fabrique de la Solidarité, mais également, ce n'est plus Espace Parisien des Solidarités, c'est la Maison des Solidarités, ex Casvp et PIMMS Médiation qui intervient à la mairie de Paris Centre en raison des permanences liées aux droits extra municipaux, CAF, pôle emploi, etc., pour un montant de 30 000 €. Emmaüs Connect, 40 000 €. L'association franco-chinoise Pierre Ducerf située dans le 3^e arrondissement pour un montant de 5000 €.

Je vous remercie de bien vouloir voter cette délibération qui participe à accompagner les publics les plus vulnérables à résister à la fracture numérique.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Shirley. Oui.

Christel TORIELLO, Conseillère de Paris Centre

Bonjour à tous, Monsieur le Maire. Une petite remarque sur cette subvention que nous allons voter ainsi que les précédentes DSOL, ce sont des montants très importants au vu de la multiplication des associations. Nous recevons les documents qui expliquent l'activité des associations, le projet d'accompagnement de favoriser l'inclusion numérique, notamment pour celle-là et je trouve qu'on a très peu de moyens de mesurer l'action réelle, parfois on a un nombre de personnes accompagnées, parfois on n'en a pas. On veut bien croire que les projets et les intentions sont tout à fait louables, c'est simplement qu'on vote

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

beaucoup de subventions, notamment dans cette Direction-là, à des associations qui ont parfois des activités très larges et on n'a pas forcément toujours le sentiment de pouvoir bien mesurer leur retour et les effets concrets. On va les voter, mais c'est une remarque sur ces subventions.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Normalement, il y a des rapports annuels d'activité. Ils sont parfois liés dans les délibérations et s'ils ne le sont pas, on s'engage à vous les fournir. Par ailleurs, je vous invite à aller voir les collègues installés rue de la Banque, ils font un travail exceptionnel, comme d'ailleurs l'association franco-chinoise Pierre Ducerf. Je connais moins PIMMS Médiation, je ne sais pas s'ils sont chez nous, je ne les connais pas, mais Pierre Ducerf comme Emmaüs Connect font un travail exceptionnel avec des ayants droit et les services sociaux. Comme ils avaient été autrefois localisés dans la mairie du 3^e, c'était là qu'on avait commencé ce travail avec Emmaüs Connect, c'était judicieux de les co-localiser avec les services sociaux de la mairie de Paris Centre. Avec plaisir pour fournir les documents s'ils ne sont pas dans le système ODS et pour faire des présentations si vous voulez aller voir leur travail sur place. Comme c'est dans Paris Centre, c'est assez facile d'aller les voir et ils seront, je pense, ravis que l'on aille un petit peu les rencontrer.

C'était la DSOL 110. On va la voter, merci de votre vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie et je vous remercie de la voter avec ces remarques.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DPE 29 Subventions (52 100 euros), conventions avec 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 » et signature d'un avenant

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je l'avais pris par surprise, mais il est prêt maintenant, c'est Jacques BOUTAULT qui présente la DPE 29 sur le compostage de proximité

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Tout à fait, désolé de n'avoir pas été prêt à temps. Ce n'est que partie remise puisque vous savez que nous avons adopté lors d'un récent Conseil de secteur le programme local



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

de prévention des déchets ménagers et assimilés, autrement dit PLPDMA, qui a été ensuite voté par le Conseil de Paris et celui-ci contient un volet compostage de proximité. La Ville de Paris est très impliquée dans les aides de proximité. Je vous donne quelques chiffres, au total c'est 1149 sites de compostage qui ont été installés depuis 2010 à Paris, c'est quand même assez énorme, répartis de la manière suivante : 654 dans les copropriétés, 377 dans les structures éducatives, 115 dans les établissements publics, 80 composteurs de quartier ont été installés dans 14 arrondissements au total, auxquels s'ajoutent les 9730 lombri composteurs individuels attribués dans les mairies. Ici même, d'ailleurs, deux fois par an, nous attribuons des lombri composteurs aux personnes qui souhaitent composter chez elles avec une partie formation puis remise de matériel.

Toutes ces actions ont permis à volumes estimés de déchets alimentaires qui n'ont pas été incinérés de 2000 t chaque année, c'est un succès.

La Ville a ouvert, je vous le donne pour information, en avril 2025, très récemment, un nouveau lieu ressource pour l'ensemble des gestionnaires de sites de compostage et tous ceux qui s'intéressent au compostage, il se trouve à la Maison du jardinage et du compostage dans le parc de Bercy. Je vous invite à aller la visiter, c'est très intéressant.

En revanche, si le compostage est développé avec succès, il semble qu'il y ait un petit manque qui concerne la nécessité de renforcer l'animation et la mise en réseau des différents sites et personnes des structures engagées dans le domaine du compostage. C'est pour cela que la Ville a lancé un appel à projets au mois de février qui a abouti à la distinction de 6 structures dont l'une s'appelle L'Accueilllette qui va se préoccuper de fédérer des composteurs individuels ou de structures établies, par exemple la Régie de Quartier qui est notre bras armé pour réduire les déchets de Paris Centre. L'Accueilllette va fédérer sur Paris Centre, mais aussi le 9^e, 10^e, 12^e et 18^e arrondissement et animer les personnes impliquées dans le compostage de déchets alimentaires et recevoir pour cela pour l'exercice 2025 25 000 € ; le jardin Truillot dans le 11^e arrondissement recevra 5000 € ; la M.U 18^e arrondissement, 6000 € ; Ric Rac 19^e la somme de 5000 € ; Céleste dans le 20^e arrondissement 4600 € ; Zero Waste Paris, 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e arrondissements qui recevra pour les actions décrites plus haut 52 100 €.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir adopter cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Jacques. Je ne vois pas dans les bénéficiaires les associations locales qui font du compostage, mais elles seront sûrement dans une autre délibération, je pense aux Jardiniers du Marais, je crois même qu'il y a des membres dans le public qui en font partie et qui font du compostage très grande continuité.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

C'est-à-dire, si j'ai bien compris, l'objet même de la délibération est que L'Accueilllette va se mettre en contact avec ces structures pour les faire mieux se connaître entre elles, homogénéiser les pratiques, faire de l'animation et qu'elles bénéficient de son savoir-faire et des subventions par ricochet pour cette mise en réseau.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est excellent. Corine avait l'habitude de réunir les jardiniers, nous allons pouvoir les mettre en contact. C'est la DPE 29. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DU 101 Mises en demeure d'acquérir les biens (2^e, 6^e, 8^e, 15^e) faisant l'objet d'un droit de délaissement - Renonciation

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous reprenons le cours, et je crois que c'est Gauthier qui prend la parole avec une délibération assez technique comme il aime bien les présenter qui nous vient de la Direction de l'urbanisme.

Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Je vais essayer de faire une présentation pédagogique, même si le sujet est technique, c'est un thème intéressant. Comme vous le savez, mes chers collègues, le pastillage consiste à maîtriser l'orientation de l'avenir d'un immeuble au moment de la demande d'un permis de construire afin de pouvoir développer du logement social ici, un équipement public là, un espace vert ailleurs. Les pastilles qui visent à créer du logement social ou du logement sont définies en fonction des bilans statistiques ou de connaissances administratives et sociales des immeubles qui sont propres à la ville sur le nombre de mètres carrés, le nombre d'étages, savoir s'il y a eu des permis de construire attribués, des taxes sur les logements vacants payés, etc.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Parfois, les pastilles que nous mettons en place sur la base de ces connaissances se retournent contre leurs objectifs empêchant ainsi l'évolution du bâtiment et également sa session. Les obligations d'avenir que nous mettons sont parfois économiquement non viables, nous demandons parfois des destructions qui s'avèrent être impossibles parce que les bâtiments sont occupés, des changements de destination qui s'avèrent être beaucoup trop coûteux et le propriétaire du lot ne peut donc pas s'y soumettre et évidemment, de ce fait, la vente devient impossible puisque si le propriétaire ne peut pas s'y soumettre, c'est un modèle économique et aucun autre propriétaire à venir ne pourra non plus. C'est le fruit de choses que l'on ne sait pas quand on est propriétaire, je le rappelle, au début puisqu'on a un certain nombre de données qui ne sont pas des données comme la spécificité du bâti en intérieur, la nature de l'occupant s'il y en a un, et l'on découvre cela généralement au moment de l'achat. C'est pour cela qu'on fait peut-être des erreurs sur les pastillages demandés sur le PLU.

Le propriétaire a néanmoins une possibilité de faire tomber cette pastille, c'est la contrepartie de l'existence même pour cette partie. Cette possibilité qu'a le propriétaire nous permet d'éviter d'avoir à engager une énorme révision du plan local d'urbanisme, cette possibilité s'appelle la procédure de délaissement. C'est-à-dire qu'il met en demeure la Ville d'acheter son bien, la Ville évalue donc le prix du bien en regard du prix du marché et regarde surtout si elle peut assumer le coût de la mutation demandée par le PLU. Si elle peut, elle doit acheter et surtout elle doit mettre en avant la pastille, si elle ne peut pas, elle renonce à acheter et la pastille tombe d'elle-même. Le propriétaire peut donc retrouver une libre jouissance totale de son bien.

Cette délibération vise à acter le délaissement de l'immeuble situé au 7 rue de la Paix, parmi la plus chère du Monopoly, sur lequel nous avons mis une pastille LS160, ce qui signifiait qu'on imposait dans le cadre d'un futur permis de construire d'avoir 100 % de logements créés à cette adresse, dont 60 % de logements sociaux. Le propriétaire nous a donc mis en demeure d'acheter son bien et nous avons fait un certain nombre d'évaluations et d'analyses approfondies. C'est un bien qui vaut 45,8 millions d'euros au prix du marché, puisque je rappelle que nous achetons au prix du marché même quand on fait du logement social, il fait 2680 m², cela fait quand même 18 000 € du mètre carré, c'est donc très loin des 6000 € à 8000 € du mètre carré compatibles avec le financement du logement social. En plus, il faudrait y ajouter environ 2000 € du mètre carré de transformation de bureaux en logements puisque c'est un immeuble de bureaux qui de surcroît est plein comme un œuf, ce qui veut dire qu'il faudrait en plus ajouter au bout l'éviction commerciale, ce qui renchérirait le coût total de l'opération. Aussi, il n'apparaît pas possible d'y faire du logement ni du logement social sans mettre en péril l'équilibre à long terme de l'opération

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

du ou des bailleurs qui la porteraient. Bien sûr, ce n'est pas une nouvelle qui me fait bondir au plafond, vous l'imaginez bien, mais je tiens quand même à rassurer Aurélien VÉRON puisqu'il reste encore 80 immeubles pastillés dans Paris Centre, sans compter les immeubles pastillés dans le PSMV. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Gauthier, de mettre la rue de la Paix en vert avec l'avenue des Champs Élysées, je crois. Cela fait donc bien longtemps que le centre de Paris vaut très cher. Merci pour cette présentation très claire. Comme quoi, le pastillage n'est pas une condamnation, mais une option que se garde la Ville.

C'était la DU 101. Est-ce qu'il y a des demandes d'information ? Il n'y en a pas, donc je vous propose que nous votions. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DU 171 Dénomination « jardin du 13 novembre 2015 » à un équipement mémoriel (4e)

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous changeons de sujet tout en restant dans la même Direction de l'urbanisme, mais pour une nomination qui nous tient très à cœur ainsi qu'à la Maire de Paris. C'est celle qui concerne le jardin qui s'achève sur la place Saint-Gervais et c'est bien sûr Yohann ROSZÉWITCH qui nous présente cette délibération.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Monsieur le Maire, cher Ariel, chers collègues. 10 ans après les attentats islamistes du 13 novembre 2015, la Ville de Paris souhaite rendre un hommage durable aux victimes des attaques terroristes. Il est proposé d'attribuer le nom « jardin du 13 novembre 2015 » au mémorial récemment aménagé sur la place Saint-Gervais dans le 4^e arrondissement.

Ce jardin est un lieu de recueillement et de mémoire, il évoque les différents sites touchés à Saint-Denis et dans le 10^e arrondissement de Paris, 132 personnes ont perdu la vie et une centaine d'autres ont été blessées. Les noms des victimes sont inscrits sur des stèles dans un aménagement paysager symbolique mis en végétation.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Par cette dénomination, la Ville de Paris affirme sa volonté de ne pas oublier et d'honorer la mémoire des disparus dans un lieu ouvert à toutes et tous. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Yohann. Je précise pour République que le jardin est à peu près achevé, la Mairie passera pour une allocution mémorielle, mais nous réservons l'inauguration, si on peut l'appeler ainsi, pour le 10^e anniversaire des attentats en novembre 2025, donc un peu plus tard. Il sera utilisable pour les habitants à partir de la semaine prochaine, je crois.

C'est la DU 171. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Une. Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité des participants.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

La prochaine délibération est plus joyeuse, elle concerne un couple d'artistes qu'on connaît bien dans le centre, Christo et Jeanne-Claude et c'est toujours Yohann qui la présente.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Monsieur le Maire, chers collègues. Cette délibération DU 176 propose de rendre hommage à Christo et Jeanne-Claude, célèbres artistes connus pour leur œuvre monumentale éphémère, en renommant la place du Pont-Neuf en place du Pont-Neuf Christo et Jeanne-Claude.

Nés le même jour en 1935, Christo en Bulgarie et Jeanne-Claude au Maroc, ils se rencontrent à Paris. Ils forment un duo artistique majeur du XX^e siècle, ils sont notamment célèbres pour leurs projets d'envergure tels que l'empaquetage du Pont-Neuf à Paris en 1985 et aussi du Reichstag à Berlin, des îles de Biscayne à Miami, ou encore The Gates à Central Park. Leur travail et leur préparation minutieuse sauront marquer l'histoire de l'art contemporain.

Ce changement de dénomination permettra non seulement de valoriser leur héritage artistique, mais aussi d'inscrire durablement leur mémoire dans le paysage parisien. Je vous invite donc, chers collègues, à voter cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, cher Yohann. Je vais simplement citer cette exposition rétrospective qui avait eu lieu au Centre Pompidou à partir du 1^{er} juillet 2020. C'était pratiquement un des axes

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

fondateurs du centre de Paris et c'était un jeu de miroirs étonnant, quelques années après l'emballage Pont-Neuf, c'était très curieux de voir le Pont-Neuf sur la façade du Centre Pompidou. Il y aura un petit rappel, je ne sais pas exactement quand c'est prévu, l'artiste JR va intervenir à nouveau sur le Pont-Neuf en forme d'hommage à Christo et Jeanne-Claude 40 ans après son emballage, ce sera très bientôt, restez à l'écoute, et surtout abonnez-vous à la lettre d'information de la mairie de Paris Centre pour ne pas rater ce moment unique.

C'était la DU 176. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Qui vote contre ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DVD 49 Exploitation de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache - Signature des conventions d'occupation du domaine public avec les trois attributaires

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous poursuivons avec pour la voirie une autre délibération mémorielle. Nous abordons, comme toujours, la fin du Conseil avec les délibérations qui concernent la voirie et des déplacements qui sont présentés par Florent. On va commencer par une délibération relativement technique qui concerne les vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache que présente Florent et on terminera ce Conseil avec un hommage.

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Cela permettra d'avoir moins la voix qui tremble pour cette délibération concernant le *freefloating*. Nous parlons de ces vélos Lime, Dott et TIER qui sont les trois opérateurs depuis quelques années qui opèrent plusieurs milliers de vélos chacun à Paris.

Je rappelle que les trottinettes qui étaient opérées en partie par ces mêmes opérateurs ont été exclues de l'espace public suite à une votation citoyenne organisée il y a maintenant presque 2 ans. Régulièrement, ces opérateurs doivent être remis en concurrence puisque leur régime d'autorisation s'appuie sur l'occupation de l'espace public.

Les procédures de concurrence ont eu lieu depuis presque un an, le calendrier des procédures est assez long. Beaucoup de candidats ont candidaté parce que, pour leur image de marque, être lauréat de Paris leur ouvre des marchés un peu partout en Europe puisque

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

c'est la plus grande ville européenne en *freefloating* par le nombre de véhicules et sans doute parce que le modèle économique s'est stabilisé au fur et à mesure des années et que là où ils étaient très fragiles au début, les opérateurs indiquent aujourd'hui avoir une rentabilité pour cette activité, ce qui suscite forcément une convoitise, c'est bien normal dans notre économie libérale.

L'appel d'offres a été basé sur 4 critères :

- un critère lié au partage de l'espace public et à la sécurité des usagers ;
- un critère sur l'offre financière puisque l'entreprise paie une redevance à la Ville de Paris ;
- un critère sur la responsabilité environnementale, notamment en ce qui concerne la chaîne logistique pour l'entretien et la maintenance ;
- un critère lié à la disponibilité de l'offre, à l'accessibilité et au genre.

Les 3 lauréats sont Voi Technology, un petit nouveau pour Paris, mais qui est une entreprise assez conséquente déjà implantée dans beaucoup de villes européennes et qui était vraiment la première en termes de nombre de points dans son offre, puis Lime qui est reconduite, puis Dott qui est reconduite aussi. Je précise que TIER et Dott avaient fusionné récemment, donc en réalité ces lauréats correspondent à la reconduction des opérateurs actuels plus l'opérateur nouvellement nommé, Voi Technology.

Pour finir, on peut évoquer quelques nouveautés techniques assez intéressantes :

- des sièges enfants vont faire leur apparition sur une partie de la flotte ;
- des sièges biplaces permettant de circuler à deux et d'économiser, cela évitera aussi des postures un peu périlleuses parfois quand un usager opte pour un panier ou autre ;
- des contraintes de stationnement renforcées pour éviter le ventousage par des vélos de *floating* sur les linéaires d'arceaux dédiés normalement aux vélos personnels ;
- des contrôles renforcés par une géolocalisation plus précise pour réduire le stationnement sauvage en partenariat avec La Poste qui est assez innovante pour raccourcir les délais d'intervention quand un tel stationnement décalé sera signalé ;
- l'entreprise s'engage à organiser régulièrement des séances de formation sur le Code de la route pour les usagers ;

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

- des innovations assez intéressantes sur l'ergonomie du vélo pour qu'il soit adapté aux femmes en termes de hauteur et de confort de la selle.

Je vous invite donc à voter cette délibération. Je crois que ces vélos arriveront à l'automne.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Florent. C'est très réjouissant. Je vais laisser Corine intervenir. Cela fait partie des améliorations sur la qualité et la possibilité d'emmener des enfants, chose qu'on n'avait jamais eue dans Autolib, d'ailleurs et aussi sur la possibilité de contrôler encore davantage. Il y a des innovations qu'on avait menées avec des opérateurs communs aux trottinettes avant qu'elles ne soient interdites. Même si tout n'est pas parfait, je pense qu'on doit se féliciter parce qu'aujourd'hui l'espace public est quand même beaucoup plus apaisé avec les zones de rangement pour les vélos en *freefloating*, comme on dit. Corine Faugeron.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je me réjouis que l'on contrôle un petit peu la pratique du stationnement sur les arceaux vélos parce qu'un vélo comme cela prend la place de 2 vélos, on perd donc à chaque fois une place, donc c'est une très bonne chose.

Oui, il faudrait des selles plus adaptés, mais c'est plutôt le format des selles, pas la hauteur et surtout la texture parce que la texture actuelle de la plupart de ces selles fait que si l'on est en robe, c'est tout à fait gênant, cela accroche la robe. Je ne sais pas comment c'est fait, mais c'est comme cela.

C'était surtout ces deux choses qui me paraissaient importantes. Cela me fait penser à la démonstration d'où nous étions ensemble où l'on peut être à 2 sur les vélos, il y a une place pour les enfants, mais il a été évacué. Je ne suis pas sûre que ce soit aussi « moins dangereux » que ce que font actuellement les jeunes en se mettant debout sur les pédales.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Martine FIGUEROA.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je suis ravie qu'il y ait des vélos en libre-service parce que c'est à sa place pour la ville de demain. Je réitère, comme on a fait notre petite visite hier avec Florent, il y a quand même des choses à bien vérifier, à bien valider, notamment l'information de ces prestataires, vélos pied à terre, Pont-Neuf.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Je dois dire que c'est très bien pour les opérateurs et peut-être qu'il faudra généraliser ces pratiques pour Vélib' qui est un service quasi public, il faudra peut-être s'inspirer de ces bonnes pratiques et les diffuser pour ceux et celles qui sont dans les conseils d'administration et qui négocient la DSP.

En attendant, je vous propose qu'on vote cette délibération. C'est la DVD 49. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

2025 DVD 95 Dénomination « Paul Varry » attribuée à la piste cyclable située rue Réaumur, place de la Bourse et la rue du 4 septembre (Paris Centre)

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je termine cette série de délibérations avec une délibération dont je sais que Florent va la porter avec beaucoup d'émotion, qui concerne l'attribution du nom de quelqu'un qu'on connaît bien ici à une piste dont le premier tronçon a été ouvert ce matin, c'est presque un hasard du calendrier, mais un beau hasard.

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Merci, Monsieur le Maire. Le 15 octobre 2024, comme vous le savez, le militant Paul VARRY a été tué à Paris. Alors qu'il rentrait du travail, sur une piste cyclable, il a été, si l'on en croit les témoins directs et les éléments de l'enquête connus à date qui ont fuité dans la presse récemment, volontairement écrasé par un automobiliste qui n'a pas supporté que Paul tape sur sa voiture pour signaler qu'il lui écrasait le pied.

Avant d'être tué, Paul était un militant engagé très présent dans la vie citoyenne de Paris Centre. Représentant l'association Paris en Selle dans notre secteur, il était de toutes nos réunions publiques et ateliers de concertation pour échanger sur l'aménagement public avec un calme constant et une finesse d'analyse précieuse. Son combat principal était justement la sécurité routière, il savait reconnaître les évolutions positives, critiquer de façon constructive nos projets pour les rendre meilleurs, proposer et convaincre souvent. Il participait aussi depuis peu au Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers où il avait emménagé avec son conjoint et il était apprécié de tous pour son sourire permanent et ses pantalons colorés. Paul a été tué, nos larmes ont coulé, elles coulent parfois encore. L'indignation et la colère ressurgissent à la faveur des matérialisations trop nombreuses de

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

la violence routière régulièrement relayée par les médias et beaucoup trop visible au quotidien dans nos espaces publics. La mère de Paul, Nathalie, son conjoint, Jonathan, ses proches familiaux et associatifs ont fait preuve d'une dignité invraisemblable lors des différents hommages qui ont suivi le meurtre de Paul, pendant leurs prises de parole en public, ne cédant à aucun moment à la facilité des paroles excessives que nous leur aurions pardonnées, mais qui n'auraient pas ressemblé à Paul.

Nous croyons en la justice et nous croyons aussi en la mémoire. Paul a incarné par sa mort brutale et insensée la banalité des violences routières, mais aussi la beauté de l'engagement pour le bien commun qu'il avait au cœur. Notre plus bel hommage à Paul sera de poursuivre les politiques publiques concourant à la sécurité routière, en particulier réaliser les aménagements pour lesquels il s'était investi.

À ce titre, cette délibération propose de nommer la nouvelle piste cyclable dont un tronçon a été livré ce matin même, comme le précisait Monsieur le Maire, rue du 4 septembre Réaumur piste Paul VARRY. Sur ce nouvel itinéraire qu'il aurait pu, qu'il aurait dû emprunter quotidiennement pour aller au travail depuis son quartier du Sentier, les cyclistes qui lèveront la tête liront désormais le nom du militant infatigable à qui ils doivent un peu leur sécurité quotidienne. Merci beaucoup.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Florent. C'était une proposition de la Maire de Paris de nommer un lieu au nom de Paul VARRY, c'est notre souhait que ce soit cette piste cyclable à la sécurité et à l'édification de laquelle il avait contribué et qui passe en effet sous ce qui était son domicile et il nous plaît que ce soit celle-ci en particulier qui porte son nom.

S'il n'y a pas de demandes intervention, je vous propose que nous votions. C'était donc la DVD 95. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Applaudissements.

On peut l'applaudir et l'on aura évidemment à cœur avec l'ensemble des participants ici d'inaugurer cette piste quand tous ses tronçons seront terminés, ce qui, j'espère, aura lieu à l'automne prochain.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 SG 17 Projet Louvre – Nouvelle Renaissance (Paris Centre) : autorisation de signature d’une convention de transfert de maîtrise d’ouvrage.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Il me reste une délibération, je crois, et c’est à moi qu’il revient de la présenter pour faire simple.

C’est une délibération qui me tient à cœur, elle concerne la place du Louvre en particulier et plus généralement le projet qui est porté par la présidence du Louvre et qui est désormais co-porté par la Ville et le Louvre, comme je l’avais souhaité depuis des années.

Vous savez que nous avons dès 2020 formé un projet pour une partie de la place du Louvre située entre la colonnade de Perrault et l’église Saint-Germain l’Auxerrois, où l’ancienne mairie du 1^{er} arrondissement est désormais Quartier Jeunes, cette place très délaissée, très en dessous de ce qu’elle devrait être. Nous avons ensuite une étude historique présentée en 2023 avec une votation citoyenne qui avait approuvé très largement l’objectif de dessiner cette place et lui donner un caractère patrimonial piéton et végétal. J’avais souhaité à plusieurs reprises que nous ne fassions pas chacun un projet de notre côté, le Louvre d’une part avec le projet porté par sa présidente de réactiver l’entrée orientale du Louvre, c’est-à-dire celle qui est située sur l’esplanade Perrault et d’autre part la Ville avec ce projet de requalification urbaine.

Les deux institutions, la Ville et le Louvre, l’État, sont allées au-delà de mes souhaits puisque nous avons décidé de fusionner ces projets et que par cette délibération nous votons la convention qui va encadrer le transfert de la maîtrise d’ouvrage. Cela paraît technique, mais cela veut simplement dire que nous remettons de facto les clefs au Louvre qui pilotera ce très grand projet intérieur mené par le président de la République qui concerne non seulement l’entrée par la façade orientale du Louvre, mais aussi tout le réaménagement intérieur du Louvre et, c’est logique, la restructuration de la place attenante évidemment dans une gouvernance partagée qui commencera dès le jury. Le jury international que lance le Louvre devrait être ouvert dès ce mois, dans quelques jours, et portera sur la totalité, intérieur du Louvre et entrée, la place du Louvre qui s’étend pour les besoins du projet à la rue de Rivoli et au quai François Mitterrand, je ne peux que m’en réjouir.

Techniquement, nous présentons cette délibération qui sera votée au prochain Conseil de Paris, mais nous avons déjà voté au dernier Conseil de Paris le principe d’une délégation de maîtrise d’ouvrage qui n’avait pu être votée dans ce Conseil de Paris Centre puisqu’il avait été présenté trop tard. Je suis heureux qu’on puisse voter ici la convention du



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

prochain Conseil de Paris et sur le principe même du transfert de maîtrise d'ouvrage bien qu'il fût déjà approuvé par le Conseil de Paris, ce qui était nécessaire pour l'ensemble du concours et que nous puissions en débattre ici.

Voilà ce que je voulais vous dire de manière très synthétique sur ce grand projet qui va sans doute occuper pour quelques années, en particulier dans cette convention ce sur quoi nous avons beaucoup insisté, c'est-à-dire l'implication des riverains, de tous les ayant droit, notamment le Conseil de quartier Seine que je vois représenté ce soir. Je vous remercie. Martine FIGUEROA.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Monsieur le Maire, on ne voit que du positif dans cette convention. Je me permets d'être la voix de certains habitats qui souhaitent qu'il y ait vraiment une concertation ainsi que vous venez de le dire, que ce ne soit pas un sanctuaire uniquement pour les touristes parce qu'il y a malgré tous des habitants dans Paris Centre, vous le savez, que les cars soient peut-être réorientés vers le Carrousel du Louvre, mais pas le budget, qu'il y ait quand même une vraie végétalisation parce qu'il est vrai que c'est quand même assez désertique sur cette place. Je pense que le Louvre et la Ville vont faire du beau.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je partage tous ces points. Je ne l'ai pas dit ici, mais nous avons travaillé avec le Louvre dès la rédaction du cahier des charges. La collaboration sur ce projet prend 3 formes. En amont, cela a été le cahier des charges et nous avons beaucoup travaillé ici, j'ai personnellement tenu à ce qu'il mentionne tous les points qui ont été dits, patrimoniaux, locaux, mais aussi l'implication des citoyens, des riverains, commerçants ou habitants. Ensuite, la mairie de Paris Centre aura sa place au jury et dans la convention, il est précisé que la gouvernance que je souhaitais nous associe sous forme technique et aussi les élus sous forme politique, il y aura un suivi au moins une fois par an. J'espère que ce projet se déroulera comme cela.

Vous vous rappelez que j'avais prévu un certain nombre d'ateliers citoyens, finalement le Louvre est allé très vite et nous étions d'accord avec la Maire de Paris pour ne pas retarder au moment où il y avait une volonté politique très forte et un alignement des planètes assez incroyable entre la volonté de l'État et la volonté de la Ville d'agir très vite. On a un peu regretté de ne pas avoir tenu les ateliers tels qu'on les avait prévus, mais on est quand même très heureux que ce projet soit soutenu par l'État et la Ville et qu'il puisse accélérer. Nous avons mis dans le cahier des charges et dans la convention la consultation locale et nous y veillerons au titre de la gouvernance partagée.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je vous propose que l'on vote cette délibération. C'est la Secrétariat Général 17 projet du Louvre. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est également adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ceci conclut la partie du Conseil consacrée aux délibérations, mais nous avons encore des vœux, je crois, un vœu d'ailleurs qui vous est présenté par Martine FIGUEROA et concerne l'avenir de La Soupe Saint-Eustache qui nous tient très à cœur.

VŒUX

2025 VPC 27 Vœu Présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à l'avenir de la soupe Saint-Eustache.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Oui, Monsieur le Maire. J'ai porté ce vœu parce que certains habitants m'ont demandé de le porter. Je vais les citer, il y a Bertrand, Estelle il y a aussi le président de La Soupe Saint-Eustache. Je sais que beaucoup de choses sont faites, j'ai déposé ce vœu parce qu'ils m'ont demandé de le faire, car ils ont besoin d'être rassurés sur la situation de La Soupe Saint-Eustache.

On sait qu'on commence à l'ouvrir à partir de fin novembre, mais ils ont besoin quand même d'être rassurés pour que dès début septembre ils puissent savoir s'ils ont une cuisine ou pas. Je sais qu'on leur a proposé plusieurs situations, je sais que Léa FILOCHE travaille dessus, c'est ce qu'ils nous ont dit. C'est pour cela que je vous questionne, ainsi nous savons quels sont les bons intervenants et quelles solutions on va pouvoir leur apporter.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Et pour répondre, je prends deux temps, Shirley et Dorine.

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Merci, Monsieur le Maire, merci Madame FIGUEROA. C'est un sujet sur lequel on travaille depuis longtemps. Pour remettre dans le contexte, on a à Paris Centre des pilotes d'une coordination d'aide alimentaire avec des associations qui, vous les voyez passer souvent dans les délibérations, sont assez nombreuses sur notre territoire en termes de distribution d'aide alimentaire. L'un des besoins qui revient le plus souvent est d'avoir une cuisine à disposition près du lieu de distribution. C'est vrai que les demandes commencent à se multiplier et à se confondre, nous sommes en train de réfléchir au sein de cette coordination d'aide alimentaire à mutualiser les moyens, pourquoi pas au travers d'une cuisine centrale. Ce sont des réflexions qu'on a parce que tout le monde a un site, tout le monde veut une cuisine proche de ce site et on sait bien quelle est la contrainte à Paris Centre sur les lieux disponibles, donc on essaie d'optimiser cela.

Concernant le volume, pour La Soupe Saint-Eustache on parle de 250 repas tous les soirs de la semaine à partir de 19 h 30, et ce depuis 1984. C'est un acteur très important, on n'est pas sur un volume qui permet de partager, c'est donc un sujet à part entière.

Je voulais remettre le contexte qui fait que c'est un sujet pour La Soupe Saint-Eustache, mais c'est un sujet global à Paris Centre et dans tout Paris d'avoir des lieux et des cuisines pour élaborer les repas. On a relocalisé les repas qui sont dans une autre église le temps de leurs travaux et c'est à chaque fois un petit casse-tête. C'était juste pour remettre dans le contexte avant de laisser la parole à Dorine sur la quête actuelle.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Shirley. Pour Saint Merri, c'est dans une résidence senior. Il y a eu beaucoup d'appréhension au début, et finalement cela se passe très bien. Tu aurais pu mentionner aussi que la cantine de l'Hôtel de Ville servait des repas l'hiver et l'été et mutualisait beaucoup.

Dorine pourrait peut-être répondre plus précisément sur La Soupe Saint-Eustache.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Oui, tout à fait. Merci, Monsieur le Maire, merci, Shirley, d'avoir effectué ce rappel de la situation globale. Auparavant, les repas de La Soupe Saint-Eustache étaient préparés dans un local situé rue Poissonnière, local qui était attribué à une entreprise d'économie sociale et solidaire qui s'appelle Un Monde Gourmand. Vous savez que cette entreprise a connu de grandes difficultés post Covid, c'est une entreprise qui a été installée dans le



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

12^e arrondissement avec Jacques BOUTAULT et Véronique LEVIEUX qui étaient en charge de l'économie sociale et solidaire à l'époque.

On a cherché à trouver une solution qui permette à La Soupe Saint-Eustache de rester sur place. Je pense que nous l'avons trouvée puisque nous avons un projet magnifique qui est celui de l'IME cour de Venise dans le 3^e arrondissement qui exploite un café, Notre café Marais dans la Caserne des Minimes dont le bailleur est Elogie-Siemp encore. Mais le local de la rue Poissonnière appartient également à Elogie-Siemp.

La Directrice de l'IME cour de Venise a pour projet de développer les activités qu'elle a en place dans Notre café Marais. Vous le savez, Notre café Marais n'est pas un restaurant classique, c'est un lieu d'insertion pour les jeunes autistes qui sont accueillis à l'IME cour de Venise, cela permet leurs activités professionnelles et surtout de développer un certain nombre de capacités afin de dépasser leur situation neuroatypique. Il faut préciser que ce sont de jeunes autistes qui ont entre 16 ans et un peu plus de 20 ans et qui sont atteints d'un autisme sévère. On a cherché des solutions avec ma collègue Karine BARBAGLI, on a regardé du côté du Village Saint-Paul. Au Village Saint-Paul, pour l'instant, il n'y avait pas vraiment de solution qui permettait d'accueillir le deuxième lieu de formation de Notre café Marais. On pense que Notre café deviendrait Notre café Sentier dans le local de la rue Poissonnière, sachant que la directrice de l'IME cour de Venise est tout à fait d'accord pour continuer à accueillir La Soupe Saint-Eustache.

Donc, sur le principe des choses sont posées, même si nous n'avons pas encore réuni tous les intervenants parce qu'on est vraiment très en amont du travail qui va consister pour l'IME cour de Venise à prendre un bail. Et puis surtout, on a une transition à faire sur le local lui-même, Elogie-Siemp a déjà récupéré les clefs et est en train d'expertiser le local pour vérifier ses conditions techniques. C'est un local qui est très grand, il fait 200 m², il a une très belle cuisine installée, mais il faut vérifier toutes les installations, l'électricité, l'extraction, etc., vérifier s'il y a des petits travaux éventuels à faire, voire des travaux de remise au propre. Pour l'instant, Elogie-Siemp nous dit que le local sera livrable dans le courant du mois de septembre. Pas immédiatement le 1^{er} septembre, le 2 ou le 3, et peut-être qu'il y aura un petit décalage de quelques semaines, mais en tout cas on sait qu'on a une solution pérenne pour permettre de reprendre ce partenariat entre La Soupe Saint-Eustache et un très beau projet qui est solidaire, qui est lié à l'inclusion.

Pour de nombreuses raisons, cela nous paraissait une très belle piste qu'on peut explorer. On vous tiendra aussi au courant dans la mesure où l'on va faire avancer le projet, je crois qu'une réunion est prévue avec Elogie-Siemp prochainement pour remettre à plat tous les aspects juridiques, techniques, etc.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Dans ces conditions, on aimerait vous demander, chère Martine, si vous voulez bien retirer votre vœu parce qu'en réalité, on vous apporte finalement la réponse que vous souhaitiez et qu'on espérait tous.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je m'attendais quand même un peu à ce que l'on me demande de retirer mon vœu parce que je sais que vous cherchez et que vous alliez trouver une solution. Cette solution est quand même la plus réaliste, la plus pérenne et j'en suis vraiment ravie pour La Soupe Saint-Eustache. J'aurais dû plutôt faire une question au Maire, comme cela j'aurais eu une réponse.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je fais cette proposition, on peut transformer le vœu en question, si vous le souhaitez et vous donner la réponse.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Si je peux le transformer en question, cela permet d'avoir une réponse en disant bien qu'il y a encore des choses en suspend parce qu'il faut tout valider. Je vous remercie de le transformer en question. Merci de cette recherche et d'avoir trouvé la solution, parce que c'est vrai que quand on voit le travail de cette association depuis tant d'années et qu'il y a plein de jeunes qui vont au Café, on les voit l'hiver, il y en a d'autres bien sûr, mais quand on passe devant Saint-Eustache on les voit.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Pour l'historique, La Soupe Saint-Eustache avait bénéficié d'un projet qui a eu un financement du budget participatif qui consistait à installer une cuisine dans l'église elle-même, mais cela n'a pas été possible pour des questions patrimoniales, à son grand regret, l'ABF n'avait pas pu valider un certain nombre de percements, donc on avait déjà trouvé une première solution pour 2020 avec le Monde Gourmand et nous avons tenu quelques années, il a bien fonctionné, ce n'était pas évident au départ.

On est très engagés dans cette nouvelle solution, j'espère que cela va fonctionner. On vous tiendra au courant, en tout cas, sachez qu'on est très mobilisés pour que cette institution qui joue un très grand rôle puisse perdurer. On salue ici son directeur, son président, Jean-Claude SCOUBE.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

2025 VPC 28 Vœu déposé par la majorité du Conseil de secteur Paris centre, Les Ecologistes, Paris en commun et les communistes, relatif à l'avenir du BHV Marais

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Un vœu de questionnement et de soutien pour essayer de répondre à toutes les questions qui nous sont posées partout dans la rue sur l'avenir du BHV. On pense qu'il y a réellement un souci, il y a un souci qui transparaît dans la presse depuis un petit moment, depuis l'année dernière. Tous les clients du BHV voient les rayons à moitié vides, quand ils reviennent les rayons sont encore plus vides, donc ils posent des questions et à partir de là, tout le monde se dit : « Que va-t-il devenir, ce BHV ? ». La ressource pour tout, ce n'était pas au BHV, c'était à la Samaritaine, mais la Samaritaine a disparu et au BHV les habitants de Paris Centre trouvaient quand même beaucoup de choses, même tard le soir, jusqu'à 20 h 00, un crayon pour le lendemain à l'école.

Le BHV est en effet en grand danger, l'idée est de demander qu'il y ait une réunion qui rassemble toutes les parties prenantes, toutes les personnes qui se posent des questions sur la direction du BHV pour qu'ils nous disent ce qu'il en est. On a discuté, on est arrivé sur un vœu commun, je préfère que ce soit nous qui organisons la réunion parce que j'ai un peu peur que la direction du BHV réponde à ses salariés : « Tout va bien, ne vous inquiétez pas, c'est juste un temps de réadaptation, on refait l'informatique ». Vous savez, la fameuse informatique qui est la cause de tous les malheurs.

Pour l'instant, c'est un peu leur réponse, j'espère qu'avec cette réunion on en saura un peu plus. Est-ce qu'on peut se mobiliser ? On ne sait pas. Est-ce qu'on peut empêcher une dérive totale ? On ne sait pas. Ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que le BHV Hommes va fermer très prochainement, que la plupart de ses collections vont être intégrées dans le BHV originel au 2^e étage. Cela m'étonnerait que tout le BHV Hommes avec ses 5 étages tienne au 2^e étage. J'imagine qu'ensuite il va y avoir d'autres fermetures. Cela fait un petit moment qu'il y a des rayons importants qui ferment, mais nous nous en sommes aperçus récemment. Par exemple, le rayon de la découpe du verre sur-mesure, après l'orage de grêle, on a été plusieurs à avoir des verres cassés et l'on ne pouvait plus aller au BHV chercher un carreau de remplacement. C'est même handicapant de ne plus l'avoir, comme cela.

Voilà pour ce vœu, j'espère qu'on va tous le voter puisque c'est une réunion d'information pour que l'information soit partagée entre tous.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Dorine pour répondre, et ensuite je prendrai d'autres interventions.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Il ne s'agit pas vraiment d'une réponse puisque nous avons atterri sur un vœu commun entre la majorité de ce Conseil de secteur, c'est celui que vous avez entre les mains, qui a été déposé sur table et qui se substitue au vœu qui avait été partagé sur ODS. Donc, vous avez le récapitulatif des considérants dont Corine vous a résumé l'essentiel.

Effectivement, nous sommes tous habitants et habitantes de Paris Centre, quasiment, et nous aimons le BHV, nous le fréquentons régulièrement, nous sommes attachés à ce grand magasin de proximité, nous ne voulons pas le voir disparaître, nous ne voulons pas le voir fermer, nous ne voulons pas d'un projet immobilier pour un hôtel de luxe ou que sais-je. En plus, symboliquement, nous sommes en face de l'Hôtel de Ville tout de même, on n'a pas envie que face à l'Hôtel de Ville se trouve un lieu touristique ou fréquenté par les touristes, on veut que cela reste un lieu fréquenté par toutes les Parisiennes et les Parisiens, au-delà des habitants de Paris Centre. C'est pour cela qu'il nous paraît important que la direction actuelle du BHV Marais joue la carte de la transparence.

Nous les avons reçus avec Ariel WEIL, nous avons déjà rencontré la direction, nous leur avons expressément demandé d'organiser cette réunion publique, ce vœu est une façon de témoigner de notre volonté de mettre en œuvre l'organisation de cette réunion. Nous pensons qu'il est important que ce soit la direction du BHV Marais qui prenne ses responsabilités et vienne devant toutes les parties prenantes. Les autres commerces du quartier aussi, parce que le BHV est un lieu attractif, comme chacun le sait, c'est une sorte de locomotive pour le quartier et c'est important aussi pour le tissu commercial du 4^e arrondissement.

Je rappelle, puisque nos collègues Communiste se sont associés à ce vœu également, que dès octobre 2024 un vœu avait été déposé par le groupe Communiste au Conseil de Paris. Il portait en particulier sur le maintien de l'emploi et l'intersyndicale avait été reçue par Ian BROSSAT et Nicolas BONNET-OULALDJ, mon correspondant à l'Hôtel de Ville en charge du commerce et de l'artisanat, justement pour témoigner de l'engagement des élus de la Ville vis-à-vis de la situation de l'emploi, donc c'est un sujet important. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Merci, Dorine. Il y a beaucoup de demandes d'intervention, dans l'ordre je prends Martine, Aurélien et Luc.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Il y a des dépêches AFP qui parlent d'un regroupement en cours avec la Caisse des dépôts et consignations, si je ne me trompe pas. Aurélien a peut-être des informations, plus que moi parce que je ne suis pas une spécialiste.

C'est vrai qu'il faut qu'on garde le BHV. Je suis assez triste quand on passe devant la Samaritaine, j'y ai travaillé étant jeune, mes enfants y allaient, perdre le BHV c'est quand même quelque chose. J'ose espérer que le vœu peut faire quelque chose, on se mobilise.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Pour l'opération avec la Caisse des dépôts, il s'agit du rachat des murs. La Caisse des dépôts serait le partenaire de la SGM pour effectuer cette opération de rachat des murs, ce qui garantirait la pérennité de l'activité.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Bonsoir. Je trouve ces textes mignons, très mignons. Je ne sais pas très bien s'il faut garder le premier qui a une fraîcheur que j'apprécie particulièrement parce qu'il veut réunir l'intersyndicale, il a été gommé par le deuxième. L'intersyndicale, les riverains, les usagers, au BHV, ce n'est pas des usagers, quand on rentre BHV on est un client. Les usagers, c'est le CAARUD, la SNCF, usagers de drogues, usagers des services publics, mais le BHV est un commerce légal, contrairement à d'autres activités, et l'on est clients.

Ensuite, mettre les riverains, les usagers, l'intersyndicale, la direction, moi j'aurais mis les commerçants du quartier qui vont être impactés, le parking en face qui est vide grâce à la mairie, j'aurais mis la RATP puisque c'est quand même le premier moyen de transport pour arriver, j'aurais mis tout le monde et fait une grande fiesta, parce que plus on est nombreux, moins on discute et finalement aucune décision n'est prise.

Le chiffre d'affaires du BHV est 430 millions d'euros. Ce n'est pas les riverains, je fais mes courses au BHV, les 430 millions, ce n'est pas des riverains, les 430 millions c'est une grande surface parisienne, les chalands viennent de partout. Quand vous avez fermé l'accès de la rue de Rivoli et tout le quartier, vous avez forcément entravé l'activité de ceux qui venaient en voiture remplir leur coffre d'oreillers, de couettes, de matériel de bricolage, parce qu'en trottinette, partir avec des boîtes, des caisses et des couettes, c'est compliqué.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Vous vouliez faire un lieu d'échanges, de rencontres, je sais qu'on peut draguer dans les rayons du BHV, alors vous avez un peu changé votre ton dans le deuxième texte pour garder un commerce de proximité. Comme je vous l'ai dit, ce n'est pas de la proximité, un BHV ou une Samaritaine ne marchait que quand il y avait un rayon de chaland extrêmement large.

Ensuite, vous dénoncez dans le premier texte que j'aime beaucoup, je partage entièrement cet aspect-là, je l'aurais voté : « réaffirme sa volonté d'empêcher la disneylandisation rampante du secteur ». Alors là, c'est le pompon. Je ne sais plus quelle mairie a voulu faire de la rue des Archives un commerce LVMH, cela a été un échec, mais la promotion du luxe et du tourisme, c'est la mairie, donc c'est vous. Aujourd'hui, vous voudriez qu'on arrête de faire un parc à thème destiné au tourisme, mais il n'y a que des touristes dans le Marais. Les habitants du Marais vous disent que quand ils descendent le week-end ils n'arrivent même pas à prendre leur vélo parce qu'il y a des piétons partout, qui sont des touristes, qui lèchent les vitrines, les commerçants les appellent des « lèche-boules » parce qu'ils mangent une glace, ils prennent une bière et ils repartent aussi vite. Cela pourrait le quartier, c'est invivable et c'est quand même la politique municipale qui est à l'origine de tout cela.

Je vous recommanderais plutôt de faire une réunion avec le BHV, non pas pour leur demander des assurances et des garanties, parce qu'ils sont en train de couler, mais pour leur demander ce dont ils ont besoin de la part de la mairie pour pouvoir se relancer. On s'attend évidemment à ce que cela devienne un hôtel pour les touristes, un *food court* supplémentaire. Mais cela, c'est la tendance du Marais que vous avez choisie, vous l'assumez aujourd'hui.

Ce vœu est gentil, amusant, on va s'abstenir parce qu'on n'est pas contre, mais c'est une blague. On rit un peu avec vous, on vous souhaite bonne chance, mais vous voyez bien que le BHV cherche 300 millions, ils sont perdus. Quand on descend au rayon jardinage, il n'y a plus rien, ils sont en train de couper les coûts parce qu'ils sont passés de 15 millions de pertes à 10 millions de biens en coupant, coupant, coupant, au total les prestataires ne sont pas payés, c'est aussi un choix. Ils vont prendre les murs, peut-être qu'il y aura moins de LVMH dans le quartier dorénavant, mais cela va être un *food court*, voilà. Vous avez amené le BHV dans un *corner* qui ne peut plus servir les Parisiens en général, vous aurez un BHV touristique comme tout le quartier.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pardon, c'est moi, je ne voulais pas couper la parole, Aurélien, j'ai appuyé sur le mauvais bouton. Luc, peut-être.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Luc FERRY, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Oui, Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Merci pour cette exégèse d'un texte qui n'est plus sur la table, le premier texte. Vous m'avez donné une idée quand même, Monsieur VÉRON. Vous avez reproché l'utilisation du terme « usager », mais finalement ce ne serait pas une mauvaise idée de nationaliser le BHV plus la gestion privée qui en a été faite. Cela fait des décennies que ce BHV est en perte et qu'il est géré par des intérêts privés. Donc, essayons de faire un exemple. C'est ce que je retiens de ce vœu, la concertation avec les syndicats, avec les salariés, avec les citoyens et citoyennes sur l'avenir du BHV, voilà ce qui serait intéressant. Pourquoi ne pas envisager une cogestion, une autogestion par les salariés ? Je voulais dire cela, merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc. Ce n'est pas dangereux de nationaliser le BHV. Je suis content que Luc et Aurélien soient au moins d'accord sur un point, le BHV perd de l'argent depuis très longtemps et d'ailleurs il en perd moins, que vous soyez d'accord ou pas avec la manière dont il a coupé les pertes. Le dirigeant que l'on a rencontré avec Dorine l'a dit, l'a écrit, il a renoué avec un profit, on peut discuter des moyens. La famille Houzé des Galeries Lafayette a perdu de l'argent au BHV pendant, je crois, les dernières années, je n'ai pas réussi à savoir depuis quand exactement, mais au moins 10 ans, peut-être 15 et sans doute 20. Si l'on dit cela, c'est qu'on dit immédiatement que ce n'est certainement pas la politique d'Anne HIDALGO, ni la ZTL ni la rue de Rivoli, qui sont la cause des pertes du BHV, pas plus qu'elles ne sont la cause des pertes de la Samaritaine qui, en effet, n'est plus un lieu de proximité. On peut être un commerce de proximité et un commerce international, les deux sont possibles et d'ailleurs, ceux qui réussissent font généralement les deux.

Peut-être que Florent pourra en dire un petit mot parce qu'on met souvent en cause la politique de mobilité dans les déboires du BHV, je crois avoir dit qu'étant donné le nombre d'années depuis lesquelles le BHV perd de l'argent, ce ne peut pas être cette politique récente qui en est la cause.

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Sans être très long, je vais simplement rappeler que l'étude de l'APUR, qui a été 6 mois sur les mobilités commerciales des clients des commerces de Paris Centre et qui repose sur une méthodologie robuste sur le type d'accès aux commerces dont le BHV, montre qu'il y a 2 % seulement des clients qui viennent en voiture.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Aujourd'hui, oui.

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Quand j'habitais dans l'Essonne quand j'étais adolescent, on pouvait venir au BHV pour trouver quelque chose, c'est même francilien, d'ailleurs le couloir du métro donne directement à l'intérieur. Une bonne nouvelle pour les gens, les 2 % qui viennent en voiture, la rue de Rivoli a été zébrée et fermée sauf aux riverains en 2020, depuis les ZTL en novembre 2024, la rue de Rivoli n'a plus un statut particulier au sein des ZTL. Donc, les ZTL permettent la desserte de tout point des ZTL, tu peux rassurer tes amis des Yvelines ou d'ailleurs, Aurélien, ils peuvent venir se garer au parking souterrain sous le BHV et ils seront ayant droit de la ZTL de façon automatique. Donc, le BHV est sauvé, j'imagine.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Il y a donc 2 vœux sur la table.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je voulais juste ajouter, si jamais on avait eu le pouvoir de cornériser le BHV et de le réduire en cendres, on aurait le pouvoir de le réhabiliter et de le ressortir très facilement avec un claquement de doigts. Franchement, je pense que c'est beaucoup plus complexe que cela. Et les *food court*, je peux vous dire que ce n'est pas lié à Madame HIDALGO, il y a la même chose à Dublin, il y a la même chose à New York, il y a la même chose à Montréal et sans doute dans beaucoup d'autres endroits et là, Madame HIDALGO n'y est pour rien.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On va quand même essayer de faire en sorte que ce ne soit pas comme dans toutes ces villes que tu as citées.

Donc, c'est le vote du vœu, il y en a plus qu'un sur la table, le deuxième. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Je vous remercie. Le vœu est adopté.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je crois que ceci... Cela aurait été trop beau ! Il y a encore une question. Et c'est Corine qui la pose.

QUESTIONS

Q PC 2025 02 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par les élu.e.s écologistes de Paris Centre relative à l'évacuation du passage du Gantelet

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Ce sont des questions à propos de l'évacuation du passage du Gantelet. Je pensais qu'il n'y avait pas eu de demande de mise à l'abri, il y a une demande de mise à l'abri. Quand il n'y a pas la mise à l'abri, normalement il n'y a pas d'évacuation, c'est la doctrine de la Ville de Paris. C'est écrit sur le site, c'est écrit partout, je suis donc étonnée de cette évacuation de ces personnes qui réellement ne gênaient pas, en tout cas n'étaient pas un trouble à l'ordre public puisqu'on ne les voyait pas. J'ai vraiment du mal.

Il faut soit ouvrir des lieux avec des centaines de places pour les mettre à l'abri quelque part soit accepter que les gens s'installent où ils peuvent.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ils sont restés où ils pouvaient. Aurélien, puis Véronique pour répondre à ceci.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Je suis d'accord pour dire que la politique d'accueil nationale est une catastrophe. On ne tranche pas entre un accueil orienté vers l'insertion par le travail et la qualification et le maintien dans la rue. En attendant, ces campements qui sont insalubres et dans la précarité absolue ont des conséquences sur les riverains. La semaine dernière, une personne s'est fait voler brutalement son sac dans l'église Saint-Gervais par un de ces campements, pas forcément celui-là, le campement voisin. Je rappelle que l'année dernière le campement qui était contre l'église Saint-Gervais, il y a un article et des témoins qui l'ont confirmé, se servait de l'église comme toilettes. Quand vous allez dans un pays étranger, quel qu'il soit, vous évitez en général d'aller dans la synagogue, dans la mosquée, dans une église pour déféquer et faire vos besoins, donc cela pose des problèmes. Parce que la misère attire des problèmes, parce que vous avez des chocs psychologiques, des traumatismes, cela se traite.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, on est au milieu du gué, ce sont des victimes, mais les riverains aussi sont des victimes.

Je constate par ailleurs, deuxième sujet, parce que les riverains existent, chaque fois vous parlez des toxicos, des sans-abri, etc.

Plusieurs intervenants prennent la parole simultanément de façon véhémence.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Permettez-moi de terminer. C'est vrai que ce sont des êtres humains qui ont des droits, qui ont des devoirs, vous ne parlez jamais des riverains, jamais. Les riverains n'existent pas. Vous devez trouver un équilibre entre les riverains et ces situations de précarité et de misère et pas juste vous intéresser aux uns au détriment des autres.

La deuxième chose, quand les migrants de la Gaîté Lyrique ont été évacués, on en a déjà parlé, je rappelle qu'ils ont tous été relogés. Combien ont accepté sur 450 ? 6 ont accepté, 444 ont refusé le relogement proposé par l'État. Quand vous dites que la situation est difficile, elle l'est. On paie plusieurs milliards par an pour loger dans l'urgence beaucoup de monde, migrants, sans-abri, etc., et ce n'est peut-être pas assez, c'est un autre débat. En attendant, il y a des moyens sur la table, on propose des relogements et chaque fois, les associations qui les accompagnent les incitent à refuser. Il y a un moment où il faut sortir de la contradiction et choisir une voie, on les reloger, il y a des propositions, on les laisse dans la rue, moi je trouve cela catastrophique pour tout le monde, pour eux-mêmes et pour les riverains, et ce sont les mafias qui en profitent. Demander à l'État, vous le faites, un traitement différent. On se rend compte que le logement seul ne suffit pas, il faut un logement et un accompagnement psychologique face aux traumatismes et social pour qu'ils aient un emploi et soient financièrement autonomes parce qu'ils ne vont pas vivre de l'aide sociale, cela ne marche pas.

Critiquer les évacuations de campements sans proposer derrière une vision, c'est compliqué. J'aimerais bien qu'on arrête la schizophrénie permanente qui aujourd'hui pèse beaucoup sur les riverains du Marais.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Pour répondre, Véronique LEVIEUX.

Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Déléguée à Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Quelques éléments sur les conditions dans lesquelles les forces de l'ordre ont été amenées à intervenir à deux reprises au passage Gantelet qui était utilisé comme lieu de survie de jeunes de l'occupation de la Gaîté Lyrique. Il y avait plus d'une trentaine de tentes et une cinquantaine de migrants qui, à deux reprises, en tous les cas ce nombre a été constaté, ont fait l'objet de sollicitations de la part de riverains qui se plaignaient de l'occupation de ce passage.

On a aussi été alertés, je ne sais pas si Karine BARBAGLI voudra le préciser, mais je crois qu'il y a une crèche tout à côté et ce n'était pas seulement la proximité de la crèche, mais il y avait de gros problèmes d'insalubrité liée à la densité, à la concentration de ces jeunes sous cet espace étroit et l'on ne pouvait pas laisser les choses perdurer en l'état.

Il y a eu une première intervention du commissariat par la police nationale qui n'avait pas dans l'immédiat fermé l'accès et l'on a resollicité une intervention en particulier au titre de cette situation insalubre qu'il n'était pas possible de faire perdurer. Je tiens à souligner qu'à ma connaissance, à chaque fois ces jeunes sont partis tranquillement, on a eu des remontées de la part du commissariat disant que les choses s'étaient passées correctement. Ils n'ont pas disparu de Paris Centre, ils ne sont pas très loin, ils sont à la Cité internationale des arts sur les quais de Seine.

Cette misère demeure, mais cette misère n'attire pas les problèmes, Monsieur VÉRON, franchement vous avez vraiment un talent particulier pour dire des choses hallucinantes. Si tous les gens en situation de misère, notamment à Paris, posaient des problèmes, cette ville serait à sang.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Si vous la traitez, la misère...

Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne

C'est quand même hallucinant l'image que vous portez et l'absurdité, des propos que vous tenez, mais on sait que ce n'est pas votre problématique, c'est de faire du buzz avec des phrases de salon tranquille...

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Ce n'est pas du buzz, c'est la réalité des habitants, Véronique.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne

... au Conseil de Paris, on s'en souvient tous.

Donc, la situation est terrible pour ces gens-là, on a sécurisé ce passage qui était extrêmement étroit. Les tentes étaient alignées et je crois que ceux qui y étaient essayaient de limiter la problématique de passage, ce n'était plus vraiment possible dans de telles conditions. Il y a des jeunes et des familles qui étaient amenés à contourner, donc on a dû traiter la gestion de ce site, mais la problématique demeure. Aucune proposition de l'État n'a été faite pour ce public-là qui demeure sur le territoire et c'est une vraie problématique.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je crois que l'on a répondu, on fait notre travail, c'est-à-dire qu'on jugule les problèmes quand il y en a, mais il faudrait quand même qu'on soit très clair, aujourd'hui on ne sait pas résoudre le problème de gens qui vivent dans la rue. On les accompagne, on soulage leur misère, on essaie de régler les conflits d'usage qu'il peut y avoir. Mais on ne sait pas le faire parce qu'on n'a pas les moyens, il faut une politique nationale. Sur cela, je crois qu'on s'accorde tous, il faut une politique nationale claire qui consiste à mettre à l'abri tous les gens qui en ont besoin, en tout cas tous ceux qui sont sur le territoire et qui en ont besoin, cela s'appelle d'ailleurs le Logement d'abord, cela marche dans certains pays, mais je crois qu'on n'y a jamais consacré les moyens nationaux qu'il faudrait et qu'un pays comme la France pourrait faire. Je crois qu'on peut tous tomber d'accord là-dessus.

Je vous remercie, cela conclut notre Conseil. Merci.

Le Conseil est clos à 21 h 57.

Ariel WEIL Maire de Paris Centre	Shirley WIRDEN Secrétaire de séance
	

